

CONSTAT DE LA GENDARMERIE NATIONALE

FAUX ENLÈVEMENTS POUR VRAIES FUGUES

Page 4

L'ÉVASION FISCALE ÉVALUÉE
À 3 MILLIARDS DE DOLLARS

LA GRANDE ARNAQUE

Page 5



ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2284 - Mercredi 17 septembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



FOOTBALL,
CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

OÙ RECEVRA LA JSK ?

Page 17

LE PROJET DE LOI INTRODUIT PLUSIEURS NOUVEAUTÉS

SANTÉ : CE QUI VA CHANGER

Page 3



RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE
D'ALGER

LES PROPOSITIONS PRÉSENTÉES FIN SEPTEMBRE

Page 6

VISITE D'INSPECTION
DE BENVOUNES AU CNRC

PROCHAINEMENT DES REGISTRES DU COMMERCE ÉLECTRONIQUES

Page 5

PLAN CANCER

VERS UNE RÉDUCTION DES DÉLAIS DES RENDEZ-VOUS

Page 4



2.400
voyageurs transportés par
heure dans le téléphérique
reliant Bab El Oued-
Bouzaréah.

1.430
ha détruits par les feux de
forêts à Tissemsilt.

320
quintaux de miel produits ia
u cours de l'année 2014
à Sidi Bel-Abbès.

Visite guidée au profit de journalistes au Centre du service national de Blida

Une visite guidée de journalistes au centre du service national de Blida a été organisée, lundi, par la Direction générale du service national relevant du Ministère de la défense nationale (MDN), en vue de les informer sur les dispositions de la nouvelle loi 06-14 relative au service national.

"Cette visite, inscrite au titre de la mise en œuvre des instructions du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), vise à informer sur le contenu de la nouvelle loi relative au service national, dont la durée a été réduite à 12 mois", a indiqué, à l'occasion, le chef du centre du Service national de Blida, le lieutenant-colonel Belmadani Ahmed.

Les journalistes présents ont fait une visite des différents services du Centre, où il ont été informés de toutes les étapes par lesquelles passe le jeune appelé sous le drapeau, à commencer par son inscription, puis la visite médicale sélective, avant son orientation.

"Tout jeune citoyen âgé de 17 ans se doit de s'inscrire sur les listes de recensement de sa commune

de résidence ou de naissance, ou de sa représentation diplomatique ou consulaire, s'il réside à l'étranger, alors que son tuteur légal peut s'acquitter de cette tâche (inscription) en cas de son absence", a indiqué le lieutenant-colonel Belmadani.

La présence du jeune concerné est obligatoire pour un examen médical immédiatement après sa convocation par le bureau du Service national dont il relève.

Les jeunes rencontrés par l'APS, au niveau de la salle de réception du centre, reçoivent toutes les explications relatives, entre autres, au dépôt de la demande de dispense des obligations du service national, de sursis ou de report pour cause de scolarité ou de formation.

En cas de refus de l'intéressé d'accuser réception de son ordre d'appel, ou de rejoindre son unité d'incorporation, il est considéré comme étant en situation d'"insoumission", au même titre que tout citoyen âgé de 25 ans révolu, n'ayant pas régularisé sa situation vis-à-vis du service national.

Quand la nature produit la reine des.. courges

Choux, tomates ou oignons battent, parfois, tous les scores de croissance et se retrouvent avec des tailles disproportionnées par rapport à leurs congénères. Pour le plus grand bonheur des yeux.

Parfois, Mère Nature s'emballe. Où celle-ci est prise d'une crise de générosité qui la pousse à faire croître fruits et légumes plus que de raison. Résultats, agriculteurs professionnels ou jardiniers amateurs se retrouvent avec des légumes surdéveloppés dans leur jardin. Parmi les régions les plus associées aux légumes géants, figure l'Alaska, qui détient les records les plus impressionnants dans le livre Guinness des records chaque année. L'été, l'ensolaillement y dure 20 h, ce qui donne aux agriculteurs un net avantage.

C'est pour cette raison que les légumes y poussent en plus grande quantité et sont beaucoup plus gros que la normale.

Cette dose de soleil en plus rend les récoltes plus sucrées également, à tel point que certains touristes pensent que les agriculteurs rajoutent du sucre dans leur carottes. Mais les légumes géants, les vrais monstres, sont aussi le fruit d'un travail minutieux.

Prendre le temps de bien choisir sa variété de graines est aussi important que la forte quantité de lumière pour obtenir un légume hors-norme.

Ces énormes légumes, appelés "légumes phénomènes" qui ont même droit à leur page sur l'encyclopédie collaborative Wikipédia, sont souvent spectaculaires à voir. Et dans certains pays ou États des États-Unis comme l'Alaska, un festival leur est même consacré.

Revue de détails

Ron Wallace va pouvoir en faire des soupes à la citrouille. En octobre 2012, cet Américain a cultivé une énorme cucurbitacée.

Et encore, l'adjectif "énorme" est largement insuffisant. La citrouille affichait en effet, sur la balance, près d'une tonne ; 911 kilos pour être précis.

Découverte de 30 kg de drogue au vieux port de Dellys



30 kg de drogue ont été découverts au vieux port de Dellys à une cinquantaine de km à l'est de Boumerdès, a-t-on appris de source locale. Dissimulée dans un sac, la quantité de stupéfiants a

été découverte par un marin pêcheur de la région. Aussitôt alertés, les services de sécurité se sont déplacés sur les lieux. Les stupéfiants en question étaient destinés, selon les services de sécurité, à être écoulés.

Une enquête a été ouverte par les mêmes services pour déterminer l'origine de cette drogue qui a failli être tombé dans les mains de délinquants. Récemment, une autre quantité a été repêchée de la plage dans la région de Sidi Daoud.

Certainement, des narcotrafiquants qui utilisent des barques de marins pour transporter leur cargaisons afin qu'ils esquivent les forces de sécurité qui renforcent souvent leur présence sur les routes de la région.

Par ailleurs, en mois d'août dernier, les services de sécurité avaient arrêté 19 individus impliqués dans le trafic de drogue et récupéré 45 g de résine de cannabis et 75 comprimés de psychotropes.

Quinze individus parmi eux ont été mis sous mandat de dépôt par le procureur de la République.

Ouverture du téléphérique Bab El Oued-Bouzaréah

Le téléphérique reliant les communes de Bab El Oued à Bouzaréah, sur une longueur de 3km et à une hauteur de plus de 360 m, avec une capacité de transport de 2.400 voyageurs par heure et par sens est opérationnel, a constaté un journaliste de l'APS lundi. Doté de 57 cabines ovales de couleur bleue foncé d'une capacité de transport de 10 à 15 personnes chacune, ce téléphérique sera accessible aux usagers tous les jours de la semaine de 6h à 19h, à raison de 30 DA par personne, a-t-on appris auprès de l'Etusa (Établissement de transport urbain et suburbain d'Alger) chargé de son exploitation commerciale.

Le téléphérique de Bouzaréah peut transporter jusqu'à 2.400 voyageurs par heure et par sens, la durée moyenne du trajet Triplet-Djebel Koukou étant de 12 minutes, selon la fiche technique du projet.

Lors du voyage inaugural, entamé vers midi, le min-

istre des Transports, Amar Ghoul, accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, des cadres de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) et de nombreux journalistes, a effectué un aller-retour, admirant la vue de la baie d'Alger et déplorant les nombreux bidonvilles implantés tout au long du trajet du téléphérique.

Le ministre s'est félicité de la mise en service de ce moyen de transport urbain de voyageurs par cables, qui emploie 78 jeunes issus des quartiers qu'il traverse aussi bien à Oued Koreïche qu'à Bouzaréah. Conçu pour apporter une solution de transport adéquate et conforme à la topographie accidentée des quartiers de Montplaisant, Beau-Fraisier, Scaffino, et Cité Mollines, Djebel Koukou et La Fantom, ce téléphérique était attendu avec impatience par les habitants de ces quartiers difficiles d'accès par route.

Abdelmalek Boudiaf :

"Le plan cancer 2015-2018 doit être appliqué par l'ensemble des DSP du pays selon un échéancier qui doit être prêt, au plus tard, au début du mois d'octobre. Le plan national de lutte contre le cancer vise à trouver des solutions efficaces contre les anomalies rencontrées par le système de santé nationale dans le dépistage, le diagnostic et le traitement du cancer."



D
I
L
I
T

LE PROJET DE LOI INTRODUIT PLUSIEURS NOUVEAUTÉS

Santé : ce qui va changer

Plusieurs nouveaux aspects sont pris en considérations dans la nouvelle loi sanitaire qui sera soumise à débat dans les prochains jours au sein des deux chambres du Parlement. Toutefois des voix s'élèvent d'ores et déjà pour reprocher à ce texte de ne pas avoir pris en considération la panoplie d'entraves que rencontrent les patients pour faire face à leurs maux...

PAR INES AMROUDE

L'avant-projet de la loi relative à la santé fixe la durée d'exercice du service civil des praticiens médicaux à 3 ans minimum sans les astreindre aux zones, comme le stipule l'article 18 de la loi relative au service civil de l'année 1984. "Les dispositions de l'article 18 de la loi 84-10 du 11 février 1984 relative au service civil sont abrogées", est-il précisé dans l'article 292 du projet de la loi relative à la santé qui souligne que "les praticiens spécialistes sont recrutés par les établissements publics de santé". Les postes budgétaires sont "ouverts dans les établissements publics qui procèdent à leur recrutement conformément à la réglementation en vigueur. Les praticiens médicaux sont astreints à une durée d'exercice de 3 ans avant de présenter toute demande de démission ou mutation", selon le même article inscrit dans le chapitre V sur les dispositions relatives au recrutement des praticiens spécialistes. L'article 18 de la loi 84-10 du 11 février 1984 relative au service civil stipule que "la durée effective du service civil peut être, par équivalence, modulée selon les zones, secteurs d'activité, unités économiques, projets de développement ainsi que selon les qualifications jugées prioritaires dans le cadre des plans de développement, sans qu'elle soit inférieure à un (1) an". "La liste des zones, secteurs d'activité, unités économiques, des projets de développement ainsi que des quali-



La carte sanitaire, schéma directeur de la santé.

fications jugées prioritaires, de même que les coefficients qui leurs sont respectivement appliqués, sont fixés périodiquement par voie réglementaire", selon la loi de 1984.

La même loi définit le service civil comme "la période légale de travail effectuée par les assujettis auprès d'une administration, d'un organisme ou d'une entreprise publique (...)" et "la contribution des assujettis au développement économique, social et culturel du pays". Le service civil contribue aussi, selon la loi de

1984, à "la réalisation de la répartition des potentialités humaines qualifiées dans le cadre de la stratégie nationale de développement, en fonction des besoins prioritaires au plan sectoriel et régional". Par ailleurs ce projet de la loi définit la carte sanitaire comme étant le schéma directeur de la santé qui fixe les normes de couverture sanitaire et détermine les moyens à mobiliser au niveau national et régional. Dans le souci d'assurer une répartition équitable des soins de santé, la carte sanitaire "tient compte

du bassin de population, des caractéristiques épidémiologiques, sanitaires, géographiques, démographiques et socio-économiques", et vise, aussi, à "assurer l'accès aux soins en tout point du territoire national et améliorer les offres", précise le projet de loi. L'objet de la carte sanitaire tel que présenté dans ledit projet de loi est de "prévoir les évolutions nécessaires, en vue d'adapter l'offre de soins, satisfaire de manière optimale les besoins de santé, définir l'organisation du système de soins et de préciser les conditions de mise en réseau des établissements de santé". Évaluée et révisée, périodiquement, tous les trois mois, la carte sanitaire "détermine l'implantation, la nature, l'importance des installations sanitaires, y compris les équipements lourds, ainsi que les activités de soins nécessaires pour répondre aux besoins de la population" et "fixe, également, les limites des régions ainsi que les réseaux de prise en charge de problèmes particuliers de santé", est-il noté dans le projet de loi. Le schéma d'organisation sanitaire vise, selon le même document, à "susciter les adaptations et les complémentarités de l'offre de soins, ainsi que les coopérations, notamment, entre les établissements et structures de santé".

I. A.

ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE DES MÉDECINS

Pas plus de 20 % de l'activité hebdomadaire

La durée de l'activité complémentaire des médecins ne peut excéder 20% de l'activité hebdomadaire du service concerné, propose l'avant projet de loi relative à la santé, qui suggère également que le nombre d'actes effectués au titre de cette activité ne peut dépasser 20% de ceux exercés au titre de l'activité publique. L'avant projet de loi explique que cette activité complémentaire "s'exerce en sus de la durée légale et en dehors des horaires du service et pendant les week-ends sous le contrôle de la direction de l'établissement public de santé concerné". Expliquant l'activité complémentaire, le nouveau texte souligne, dans son article 273, qu'elle est instituée au profit des fonctionnaires de santé durant les week-ends et après les heures légales du travail dans les établissements publics de santé à l'exclusion de toutes autres structures. "Elle peut être assurée dans des structures de santé privées par des professionnels ayant le statut de contractuel", ajoute, cependant, le même article. Selon l'avant projet de loi, l'activité lucrative est maintenue au profit des professionnels de santé selon la réglementation en vigueur et sur la base d'un contrat entre l'établissement d'origine du professionnel de santé concerné et l'établissement et la structure cocontractante. L'article 274 de ce nouveau texte précise que l'activité complémentaire comprend les actes, les gestes médicaux, chirurgicaux et autres. "Elle est exercée au sein de

l'établissement public de santé sur la base d'un contrat interne entre l'établissement et l'équipe soignante concernée", indique le texte. L'avant projet de loi explique, en outre, que l'activité complémentaire au sein de l'établissement public de santé est assurée par les professionnels de la santé ayant la qualité de fonctionnaire et exerçant leurs activités au sein de l'établissement concerné. Elle peut être également exercée par des professionnels de la santé ayant le statut contractuel, les professionnels de nationalité étrangère et les professionnels installés à titre privé sur la base d'un contrat définissant les obligations des deux parties et prévoyant les sanctions en cas de manquement d'obligations de ces professionnels. Dans son article 279, le texte stipule que lors de l'accomplissement des actes entrant dans le cadre de l'activité complémentaire, la responsabilité des professionnels de la santé concernés est engagée, soulignant que tout manquement aux obligations prévues par la même loi est considérée comme "faute disciplinaire grave de 3^e degré". L'autorisation d'exercice de cette activité peut être suspendue ou retirée par le chef d'établissement public de santé en cas de rupture constatée des clauses contractuelles et du cahier des charges et/ou de nécessité de service, indique, par ailleurs, l'avant projet de loi dans son article 280.

I. A.

VENTE DE TABAC ET BOISSONS ALCOOLISÉES AUX MINEURS

Le projet de loi relatif à la santé l'interdit

La vente du tabac et des boissons alcoolisées aux mineurs et toute forme de publicité à ces produits. Dans son chapitre IV sur les problèmes de santé particuliers et grands fléaux sociaux, le projet de loi note dans l'article 93 que "la vente de tabac ou produits du tabac aux mineurs est interdite". La vente de boissons alcoolisées aux mineurs est, quant à elle, interdite sous peine de sanctions pénales, selon l'article 99. Dans la section consacrée au tabagisme du même chapitre, il est interdit de fumer dans les

lieux affectés à un usage collectif, sauf dans les emplacements spécialement réservés aux fumeurs. Les fabricants et les importateurs de produits du tabac sont sommés d'informer les autorités nationales compétentes de la composition des produits, selon le projet de loi qui considère comme produits du tabac, tout produit destiné à être fumé, prisé, chiqué ou mâché. Ledit projet de loi interdit, dans l'article 87, "toute forme de promotion, de parrainage et de publicité en faveur des produits du tabac". Pour les paquets de cigarettes, outre

l'avertissement général portant la mention "La consommation du tabac est nocive pour la santé", un avertissement spécifique, des dessins ou des pictogrammes émanant de l'autorité sanitaire, "doivent figurer sur l'autre surface du paquet", selon l'article 88. Dans la section consacrée à l'alcoolisme et toxicomanie, il est interdit aussi la publicité pour les boissons alcoolisées et leur consommation ainsi que pour tout autre substance nuisible à la santé.

I. A.

ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION

Recours "exclusif" aux spermatozoïdes et ovule du couple demandeur

Dans l'assistance médicale à la procréation, il ne doit être recouru qu'aux spermatozoïdes de l'époux et à l'ovule de l'épouse à l'exclusion de toute autre personne, suggère le nouveau projet de la loi relative à la santé. Ledit projet, dont l'APS a reçu une copie, propose également, dans ses dispositions relatives à l'assistance médicale à la procréation, d'interdire le don, le prêt, la vente et toutes autres formes de transactions de spermatozoïdes, d'ovocytes, même entre coépouses, d'embryons surnuméraires ou non à une mère porteuse ou une autre femme, soeur ou mère ou fille, ainsi que le cytoplasme. Le

texte en question, définit l'assistance médicale à la procréation comme "une procréation destinée exclusivement à répondre à la demande exprimée par un homme et une femme en âge de procréer, vivants, formant un couple légalement marié, souffrant d'infertilité avérée médicalement et consentant au transfert ou à l'implantation artificielle". Par ailleurs, l'article 389 interdit "toute reproduction d'organismes vivants génétiquement identiques, concernant l'être humain et toute sélection de texte".

I. A.

PRÉLÈVEMENT D'ORGANES HUMAINS LE NÉCESSAIRE CONSENTEMENT DU DONNEUR

Nécessaire consentement du donneur

Le prélèvement d'organes humains ne peut être pratiqué sans le consentement préalable, exprès, libre et éclairé du donneur, stipule l'avant-projet de loi sur la santé dans son chapitre sur les dispositions relatives aux organes et aux tissus. "Sont régis par les dispositions de la présente loi, le sang humain et ses dérivés, les organes dont la moelle osseuse, les tissus et tout autre produit entrant dans son objet", lit-on dans les articles 365 et 366 de l'avant-projet de loi. Le texte précise que l'information du public en faveur d'un don d'éléments et produits du corps humain est assurée par le ministère chargé de la santé, ajoutant que la publicité en faveur d'un don d'élément ou produit du corps humain au profit d'une personne déterminée ou bien d'un établissement ou organisme déterminé est interdite. L'article 368 note que le prélèvement d'éléments du corps humain et la collecte de ses produits en vue d'un don ne doit donner lieu à aucun paiement de quelque nature que ce soit. L'avant-projet de loi interdit de dévoiler l'identité du donneur au receveur, et l'identité du receveur au donneur ainsi que de divulguer les informations permettant d'identifier à la fois, le donneur d'un élément ou produit du corps humain et le receveur de celui-ci. Toutefois, cette interdiction peut être levée en cas de nécessité thérapeutiques et dans les cas où le donneur et le receveur sont apparentés. Le prélèvement d'organes, en vue d'un don, sur une personne vivante mineure ou incapable est interdit. Le prélèvement d'organes sur une personne décédée ne peut s'effectuer sans le consentement authentifié et obligatoire de la personne concernée de son vivant. Aucune rémunération à l'acte ne peut être perçue par les praticiens effectuant des prélèvements et les praticiens effectuant des transplantations d'organes et tissus au titre de ces activités.

CONSTAT DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Faux enlèvements pour vraies fugues

Les enlèvements des personnes en Algérie ne sont pas tous de vrais crimes ! Tel est l'avis des services de la Gendarmerie nationale qui ont relevé à travers leurs investigations que les faux rapt ont connu une hausse sérieuse dans notre pays.

PAR SMAÏL B.

Pour que les choses soient claires, le commandement de la GN a jugé utile d'apporter via un communiqué de presse certaines précisions et vérités sur le phénomène et appelle les médias à traiter avec prudence les affaires supposées être celles d'enlèvements alors qu'en réalité, elles ne sont que des scénarios montés de toute pièce par les fausses victimes. La Gendarmerie nationale souligne que ses services ont traité depuis le début de l'année en cours 11 affaires d'enlèvements de personnes, âgées de un mois à 17 ans, dont quatre d'entre elles se sont avérées de faux-rapts. Les statistiques indiquent en outre l'élimination de 5 affaires, réelles cette fois-ci, et dont les auteurs présumés ont été présentés devant la justice. La GN indique pour information que l'enlèvement ne peut être considéré comme tel qu'avec la réunion d'un certain nombre de conditions. A commencer par la séquestration d'une ou de plusieurs personnes et leur transfert vers des destinations inconnues, que ce soit avec ou sans violence. Ce qui n'est pas le cas, souligne la GN, dans de nombreuses affaires que ses services ont eu à traiter ces derniers mois et qui se sont avérées en fin de compte de simples fugues ou disparitions volontaires. Car le rapt est toujours motivé par des considérations matérielles comme la demande de rançons ou par un



Le phénomène des faux enlèvements connaît une hausse inquiétante.

goût de vengeance. C'est dit que la tendance de ces fausses déclarations commence à prendre de l'ampleur dans notre pays, faussant de ce fait les calculs des services de sécurité qui sont ainsi induits en erreur. La GN constate que plusieurs médias traitent ces cas comme étant des enlèvements alors qu'en réalité, ils n'en n'est rien. Il ne s'agit, poursuit la Gendarmerie nationale, que de fugues de la maison ou des scénarios montés de toute pièce pour fuir les pressions de la famille. Et les

exemples à ce sujet ne manquent pas, à l'image de l'affaire des deux filles de Mila, âgées de 16 ans, qui ont quitté leur maison de leur propre volonté pour regagner la ville de Béchar ou du cas d'une fille de 14 ans qui est allée jusqu'à Oran pour voir son père sans en aviser sa maman laquelle a cru à un rapt et a vite alerté la GN. On citera également deux étudiantes de la wilaya de Tizi-Ouzou qui ont mis en place un plan selon lequel, elles ont été enlevées de force pour justifier leur absence prolongée de la maison et d'accomplir tran-

quillement leurs affaires personnelles. Le même scénario monté par un garçon de 12 ans dans la wilaya de Boumerdès. En dépit de ces fausses pistes, la Gendarmerie nationale assure qu'elle ne ménagera pas ses efforts et ne lésinera pas sur les moyens pour lutter contre les enlèvements. Ses unités restent mobilisées H/24 pour faire face à toute tentative d'enlèvement et son numéro vert, le 10/55, est mis à la disposition des citoyens, appelés par la GN à contribuer dans cette lutte contre les rapt en signalant toute

PLAN CANCER

Vers une réduction des délais des rendez-vous

PAR RAYAN NASSIM

L'application du Plan cancer, vers la fin du mois de septembre en cours, permettra de réduire les délais de rendez-vous en radiothérapie et l'amélioration des conditions de soins et de traitements des malades.

Le plan national de lutte contre le cancer (2014-2019) a été annoncé par le président de la République en décembre 2012 et vise à remédier aux carences et aux dysfonctionnements enregistrés, en matière de prise en charge des malades atteints de cancer.

Pour ce faire, le ministre de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière, Abdelmalek Bouafia a instruit, lundi, lors d'une réunion sur le cancer, les directeurs de santé publique (DSP), pour l'exécution du Plan cancer, au plus tard en fin septembre, insistant sur la mobilisation de tous les moyens humains et matériels.

Le cancer est une maladie caractérisée par une prolifération cellulaire anormalement importante au sein d'un tissu de l'organisme. Les tumeurs ont tendance à s'accroître, à détruire les tissus voisins et à donner d'autres tumeurs à distance du lieu d'origine (métastases).

Le plan national de lutte contre le cancer comprend une série de propositions et de recommandations qui englobent tous les aspects de lutte contre la maladie.

Parmi les recommandations du Plan cancer figurent : la mise en place des pro-

grammes de prévention contre les facteurs de risque, la facilitation du parcours du malade, le raccourcissement des délais de diagnostic, la redynamisation du traitement et l'augmentation du financement.

Un comité d'expert, composé de personnel de la santé pluridisciplinaire, a aussi été installé pour la supervision des travaux d'avancement des actions de lutte contre le cancer. Le chargé du suivi et de l'évaluation de ce plan, le Pr Messaoud Zitouni, a rappelé, lors de cette réunion, que le nombre de cas enregistrés, annuellement, est en nette augmentation, imputant cet état de fait à la croissance démographique, à la pollution et à la "mauvaise" hygiène de vie des citoyens.

Il a néanmoins noté que l'Algérie dispose

de tous les atouts nécessaires, humains et financiers, pour remédier efficacement aux dysfonctionnements et aux lacunes rencontrés dans la prise en charge des malades atteints de cancer. Le Pr Zitouni a déploré cependant un manque d'organisation auquel il faudrait pallier, en vue d'une bonne application du Plan national de lutte contre le cancer.

S'exprimant sur la formation des médecins, le responsable du projet a expliqué qu'elle doit être revue et perfectionnée, insistant, notamment, sur la formation continue qui doit être obligatoire pour tous les praticiens.

Au sujet de l'équipement des centres anticancer, le Pr Zitouni a aussi évoqué la formation des physiciens et des manipula-

teurs d'accélérateurs qui doivent bénéficier de formations pointilleuses. De son côté, le chef de service oncologie au Centre- Pierre-et-Marie-Curie (CPMC), Kamel Bouzid, s'est exprimé sur la problématique de la radiothérapie en Algérie, soulignant qu'il est "inutile, voire même dangereux de donner aux patients des rendez-vous de radiothérapie sur des délais de dix-huit mois, après le diagnostic de la maladie". Il a ainsi noté l'importance de trouver une solution rapide à la question pour redonner espoir aux malades souffrant de la pathologie. Environ 45.000 nouveaux cas de cancer sont enregistrés annuellement en Algérie, avec la prédominance du cancer du sein chez la femme et de celui du poumon chez l'homme. **R. N.**

VIOLENCE CONTRE LA FEMME

L'Algérie présente à la conférence de haut niveau de Rome

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, participera, les 18 et 19 septembre 2014, aux travaux de la Conférence de haut niveau sur la violence à l'égard des femmes qui aura lieu dans la capitale italienne, Rome. Intitulée : "À l'abri de la peur, à l'abri de

la violence", cette conférence, organisée conjointement par le Conseil de l'Europe, le ministère des Affaires étrangères et le Parlement italien, se tiendra à l'occasion de l'entrée en vigueur de "la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes", a indiqué mardi un commu-

ministère. Meslem Si Amer présentera, lors de cette conférence, l'expérience de l'Algérie en matière de l'autonomisation de la femme algérienne et la promotion de ses droits dans les domaines politique, économique et social, a-t-on précisé.

R. N.

L'ÉVASION FISCALE ÉVALUÉE À 3 MILLIARDS DE DOLLARS

La grande arnaque

De nouvelles mesures ont été édictées récemment pour contrer l'évasion fiscale. Un fléau qui commence à prendre sérieusement un tournant inquiétant selon les différents experts.

Tous les moyens sont utilisés pour arnaquer l'Etat par des fraudeurs qui ne se gênent aucunement à écouler leurs bénéfices dans des paradis fiscaux les plus réputés de la planète. En l'absence de chèques dans les grandes transactions commerciales et le déficit de contrôle des activités dans certains secteurs, il en résulte une fraude dont le coût est estimé à 3 milliards de dollars selon une source du ministère des Finances. Il y a un an, le même ministère a fait un étalage de chiffres sur les ratios de l'évasion fiscale dérivant du commerce informel mais de "certaines activités illicites où le paiement de l'impôt ne se fait pas selon les chiffres d'affaires déclarés". Il s'avère également qu'il y a une nette disproportion des recettes fiscales où la fiscalité pétrolière occupe un taux entre 60 et 75 % alors que



la fiscalité ordinaire ne dépasserait pas les 21 %. Une situation qui favorise ainsi l'éclosion d'activités qui se dressent contre l'acquiescement de l'impôt et retarderait de ce fait l'équilibre budgétaire tant souhaité. Pourtant, les pouvoirs publics ont signifié clairement que les lois ayant pour but une répression sévère à l'encontre des fraudeurs montreront l'intransigeance de

l'administration face aux récalcitrants et aux mauvais payeurs. C'est la loi de finances 2012 qui avait consacré plus de légitimité à cette lutte en introduisant le rééchelonnement de la dette fiscale mais aussi l'alourdissement des sanctions pour la fraude fiscale. Cela peut aller à des peines d'emprisonnement de 10 ans et des amendes de 5 millions de dinars pour ceux

qui seront démasqués pour fraude ou utilisation d'activités et fausses déclarations fiscales. Mais dans les faits, les pouvoirs sont conscients que la répression n'apporte pas les résultats escomptés. Dans l'un de ses rapports, la Cour des comptes avait dressé un sévère réquisitoire contre l'administration où elle a "critiqué vivement le déficit de l'impact des lois de la répression face à l'évasion fiscale". Un autre compte rendu en 2012 signalait "l'expansion de la fraude fiscale" où elle juge indispensable de circonscrire ce fléau. Pour quel coût encore cette année ? Il semble néanmoins qu'avec quelques efforts de modernisation de l'administration fiscale et la numérisation de ces outils, il y a un peu d'espoir pour voir se réaliser un début de contrôle fiscal là où l'illicite fait fureur. Les rédacteurs du rapport s'insurgeaient contre "la non-réhabilitation du chèque comme moyen de paiement" et l'urgence de contrôler les activités commerciales qui échapperaient au fisc. Une guerre est donc ouverte contre les fraudeurs du fisc dont la tâche sera ardue.

R. E.

VISITE D'INSPECTION DE BENYOUNES AU CNRC

Prochainement des registres du commerce électroniques

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le ministre du Commerce, Amara Benyounes, ministre du Commerce a effectué avant-hier une visite de travail et d'inspection au Centre national du registre du commerce (CNRC). Le ministre accompagné d'une délégation des cadres centraux de son département, a visité les différents services du Centre et a donné des détails de l'avancement de ce projet, auquel il a donné la généralisation à l'ensemble des wilayas le 15 juin passé.

Sept millions de dossiers sont stockés au niveau du Centre national du registre du commerce (CNRC). C'est le chiffre avancé par le ministre du Commerce.

L'adoption du projet de loi définissant les règles générales relatives à la signature et à la certification électronique va permettre aux différents demandeurs du registre du commerce de s'inscrire directement en ligne, a indiqué lundi à Alger le ministre du Commerce, Amara Benyounes.

Nous avons fait passer, au niveau du Conseil des ministres, le projet de loi définissant les règles générales relatives à la signature et à la certification électronique. "Une fois adoptée par le Parlement, la personne n'aura plus besoin de se déplacer pour s'inscrire au registre du commerce", a-t-il déclaré à la presse en marge d'une visite d'inspection au Centre national du registre du commerce (CNRC).

Pour préparer cette étape, qui va constituer, selon le ministre, une "véritable révolution" dans la gestion du registre du commerce, le CNRC travaille, actuellement, à résoudre les problèmes d'authentification.

Concernant le registre du commerce électronique, Benyounes qui a qualifié cette opération de "vitale" pour le commerce

en Algérie, a précisé que 80.000 registres ont été délivrés depuis le lancement de l'opération en mars dernier.

L'objectif essentiel de cette opération étant de renforcer la sécurité des documents et de moderniser le contrôle des activités commerciales.

Jusqu'au 4 septembre dernier, l'Algérie comptait, selon le directeur général du CNRC, Chafik Chiti, plus de 1,7 million de commerçants inscrits au registre du commerce dont seulement 156.664 personnes morales.

Le registre du commerce électronique a pour objectif essentiel de mettre fin aux actes de falsification des extraits du registre. Selon le Centre national du registre du commerce (CNRC), qui prend en charge l'opération de généralisation, l'introduction du nouveau registre du commerce concernera, toujours, les opérateurs économiques qui demandent un registre du commerce pour la première fois. Toujours en format papier, le nouveau document est doté néanmoins d'un code crypté sur l'extrait du document délivré à Alger. Mais, dès le mois de décembre, le registre du commerce sera sous forme d'une carte PVC, après l'adaptation du dispositif législatif pour introduire le traitement numérique et les services en ligne dans la gestion du registre du commerce.

La troisième étape verra le lancement progressif du registre du commerce électronique en carte à travers toutes les wilayas.

Plus de 54.000 sociétés à l'échelle nationale ont déposé à fin juillet 2014 leurs comptes sociaux pour l'exercice 2013, a annoncé mercredi le Centre national du registre du commerce (CNRC).

"Au total, 54.281 sociétés ont déposé

leurs comptes sociaux pour l'exercice 2013 à fin juillet 2014", a indiqué le CNRC, précisant que "la saisie des attestations est toujours en cours au niveau des antennes". Le dépôt légal des comptes sociaux au CNRC est une procédure légale obligatoire régie par l'article 717 du code de commerce. Ces comptes concernent l'actif, le passif et le compte de résultats. Par ailleurs, le nombre des sociétés et commerçants étrangers exerçant en Algérie s'est élevé à 11.222 opérateurs à fin juillet 2014, selon les données du CNRC.

Sur le nombre total des commerçants étrangers, 8.963 opérateurs sont constitués en personnes morales (sociétés), alors que 2.259 sont des personnes physiques, précise la même source qui affirme que les commerçants étrangers représentent quelque 85 nationalités différentes.

Pour les personnes physiques, les opérateurs de nationalité syrienne arrivent en tête des commerçants étrangers détenteurs de registres de commerce avec 616 opérateurs, suivis des tunisiens 614 et des marocains avec 356 registres de commerce.

Quant aux personnes morales, les nationalités les plus répandues sont françaises avec 1.833 opérateurs, syriennes (1.086 opérateurs) et chinoises (785 opérateurs), souligne encore le CNRC.

Sur un autre sujet, M. Benyounes a souligné que le commerce informel constitue une véritable "plaie pour l'économie nationale". "C'est une perte sèche pour l'Etat", a-t-il considéré sans pour autant donner de chiffres sur les pertes financières causées par ce phénomène.

"Il est vrai que ces commerçants (informels) n'ont pas choisi d'être dans

l'informel mais une fois que toutes les conditions (de réintégration) seront réunies nous allons être intolérants avec les personnes ou les entreprises qui refuseront de réintégrer l'économie réelle", a-t-il averti. Par ailleurs, le ministre du Commerce a rappelé que l'ambassadeur argentin Alberto D'Alotto chef du groupe de travail chargé du dossier d'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est attendu fin octobre à Alger pour négocier et discuter certains aspects de la candidature algérienne au système multilatéral de commerce.

K. H.

RELATIONS ALGÉRO-SOUDANAISES Appel à renforcer le partenariat

Le ministre de l'Energie, Youcef Youfsi, a appelé mardi lors d'un entretien avec l'ambassadeur du Soudan en Algérie, Issam Awadh, au renforcement des relations de partenariat bilatéral dans le domaine de l'énergie, indique un communiqué du ministère. Lors des entretiens "M. Youfsi a invité les entreprises algériennes et soudanaises à identifier les opportunités offertes aux deux pays dans les domaines de l'énergie", selon la même source. L'ambassadeur a fait part à cette occasion de l'intérêt de son pays à renforcer les relations de coopération avec l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures notamment l'exploration-exploitation et le raffinage. Le diplomate a également abordé le volet formation de la ressource humaine en souhaitant bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine du gaz, ajoute le communiqué.

R. N.

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE D'ALGER

Les propositions présentées fin septembre

Le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Mohamed Talbi, a affirmé lundi à Alger que le groupe de travail chargé de la réorganisation administrative de la wilaya d'Alger présentera "ses propositions fin septembre courant".

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'invité du Forum de la Radio nationale aux côtés du directeur général des collectivités locales au ministère, Azzedine Belkacem Nacer, et du secrétaire général de la wilaya d'Alger, Djamel-Eddine Brimi, M. Talbi a indiqué que la mise en place de ce groupe s'inscrit dans "le cadre des décisions de la réunion du gouvernement jeudi dernier avec les autorités de la wilaya consacrée à l'examen de la situation de la capitale". Le responsable a souligné qu'il ne s'agissait pas "forcément d'un nouveau découpage administratif mais plutôt d'une restructuration visant l'amélioration de la performance des institutions administratives et des entreprises économiques". M. Talbi a par ailleurs mis en exergue le "saut qualitatif" enregistré par l'Algérie en matière



de restructuration des infrastructures publiques, notamment dans le domaine de l'état civil, ainsi que la mise en place d'un fichier national d'immatriculation des véhicules et les mesures d'allègement des documents exigés pour la constitution d'un dossier.

Il a également rappelé la révision de certaines lois comme celle relative à l'état civil pour le prolongement des délais de validité de certains documents et l'adoption de la loi relative aux documents de voyages notamment le prolongement de la validité du passeport à 10 ans.

Concernant certains problèmes rencontrés par le citoyen pour corriger les fautes pouvant être relevées sur certains documents, M. Talbi a affirmé que le ministère prenait désormais en charge la correction des fautes relevées dans le registre de l'état civil "dans les meilleurs délais possibles".

L'invité de la Radio nationale a souligné l'importance accordée par le ministère à la formation des ressources humaines relevant du secteur annonçant dans ce cadre le lancement d'une formation dédiée aux secrétaires généraux à travers un programme auquel prendra part des spécial-

istes des collectivités locales et d'un autre au profit des présidents des APC. Par ailleurs, M. Talbi a insisté sur la nécessité de garantir le meilleur accueil au citoyen au niveau des administrations soulignant l'existence d'un programme de réaménagement d'un nombre d'infrastructures pour accueillir les citoyens dans les meilleures conditions.

S'agissant du passeport biométrique, le même responsable a affirmé que le centre d'impression de ce document qui travaille 24 h/24 h sera renforcé par de nouvelles machines ajoutant que les passeports des hadji étaient prioritaires.

Il a annoncé à cette occasion qu'au cours des prochains mois il sera procédé à la réalisation de la carte d'identité biométrique avec des moyens et des compétences algériens précisant que ce document comportera un numéro d'identité nationale qui évitera au citoyen de présenter d'autres documents. De son côté le directeur des collectivités locales au ministère a indiqué que le découpage administratif de la capitale "n'est pas une fin en soi, le plus important étant d'améliorer le suivi des projets et la prise en charge des besoins des citoyens". Il a indiqué que "deux directions générales ont été créées au niveau du ministère pour accélérer le rythme du développement local, l'une consacrée aux collectivités locales et l'autre à la gouvernance locale".

L. B.

ENTRAÎNEMENT SPÉCIALISÉ

L'axe principal de la stratégie de formation de la DGSN

Les prochaines années seront celles de l'entraînement spécialisé qui constitue un axe principal de la stratégie de formation de la DGSN, a déclaré lundi à Annaba, le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel. Présidant la cérémonie d'ouverture d'une journée d'étude sur la formation dans ce corps constitué, organisée à l'école de police El-Hadi-Khediri d'Annaba, Abdelghani Hamel a souligné que le développement des volets liés à l'entraînement et l'amélioration de la qualité de la performance, pour faire face aux défis sécuritaires actuels et aux exigences nouvelles, "demeurent une priorité". Il a ajouté à ce propos que "par voie de conséquence le développement des compétences de la police algérienne et la nécessaire maîtrise des nouvelles techniques, ont imposé la modernisation des outils pédagogiques et le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour per-

mettre aux policiers de se hisser à un niveau élevé de performance". Le général-major Hamel a également rappelé les efforts déployés par l'Etat pour développer et renforcer les mécanismes de formation, avant de souligner l'importance de la modernisation des programmes de formation et l'initiation aux principes des droits de l'Homme ainsi que l'apport de la coopération entre la police et le citoyen. Plusieurs communications relatives à la gestion de la formation et au recours aux nouvelles technologies de la communication dans le volet de la formation ont été présentées au cours de cette journée d'étude, organisée par la DGSN, et à laquelle ont été conviés des cadres du corps venus des 48 wilayas du pays.

Dans son intervention intitulée "La gestion et la modernisation des mécanismes de la formation", la commissaire divisionnaire Nassira Nadouri s'est attardée sur le dispositif de modernisation mis en application

dans le processus de développement de la formation, pour souligner, notamment, que le système algérien de formation policière vise la professionnalisation et la spécialisation ainsi que l'amélioration des prestations fournies aux citoyens. La conférencière a ajouté que 19.000 officiers et éléments de la police bénéficient actuellement d'une formation de 24 mois dans les écoles et les centres d'entraînement de la police. Elle a également évoqué les actions de recyclage, de qualification et de perfectionnement ciblant les encadreurs. Après une rencontre à huis clos avec les cadres de la DGSN, le général-major Hamel a visité le pavillon pédagogique de l'école de police El-Hadi-Khediri, où il a assisté à un cours sur "les libertés publiques et les principes de droits de l'Homme". Une stagiaire a présenté le serment de la police avant qu'un échange ne s'instaure entre le DGSN et les policiers stagiaires, au cours duquel le DGSN a insisté sur la formation, soulig-

nant que sa présence à l'école traduit cette importance.

12 écoles de police sont opérationnelles à travers le pays, ainsi que 26 centres d'instruction et de formation, tandis que 4 grandes écoles de police sont actuellement en projet, a-t-on noté au cours de cette rencontre.

L. B.

GUELMA, FEUX

DE FORÊT

24 hectares

détruits par 6 incendies

Six incendies de forêt ont ravagé, ces dernières 48 h dans la wilaya de Guelma, 24 hectares de maquis, de broussailles et de chêne-liège, a-t-on appris, mardi, auprès de la Protection civile. Le sinistre le plus important a eu pour théâtre le lieu dit Ain Lafham El Kandoula, dans la commune de Roknia, où une douzaine d'hectares de chêne-liège a été détruite, a indiqué la même source. Les autres incendies se sont déclarés près des villages d'Aïn Tahmine, de Beni-Ahmed, de Raihana, situés respectivement dans les communes de Medjez Sfa, de Bouhamdane et d'Oued Zenati, a-t-on encore précisé. La rapidité de l'intervention des éléments de la protection civile et les moyens d'extinction mobilisés ont permis d'éviter la propagation des flammes à de grandes superficies forestières, à des ruches pleines et à plusieurs habitations des communes touchées par ces incendies, a-t-on fait savoir.

R. N.

CONDITIONS DE SCOLARISATION DÉPLORABLES À OUARGLA

Des parents refusent d'envoyer leurs enfants à l'école

PAR RAYAN NASSIM

Des associations des parents d'élèves de 10 établissements scolaires implantés dans la commune de Rouissat, ont organisé un mouvement de protestation en refusant d'envoyer leurs enfants à l'école pour réclamer "l'amélioration des conditions de scolarisation", a-t-on appris lundi auprès des responsables de ces associations.

"Ce mouvement de protestation de tous jours est organisé pour dénoncer essentiellement le phénomène de surcharge des classes dans les cycles primaire et moyen, la vétusté des équipements pédagogiques et l'absence de moyens de climatisation, outre l'état désastreux des installations au niveau des struc-

tures éducatives rapporte l'APS. Une liste de revendications a été adressée par ces associations aux services compétents de la wilaya, pour faire aboutir leurs doléances portant aussi sur la réhabilitation des cantines, le règlement du déficit en matière de transport scolaire, et la réalisation de nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM), en vue de réduire la surcharge enregistrée au niveau des CEM Abdelkader-Korichi et Abi-Yacoub-Youcef-El Wardjilani, dans la commune de Rouissat. De son côté, le directeur de l'éducation de la wilaya de Ouargla, Mestour Bassadik, a indiqué à l'APS que la direction s'engage actuellement à étudier l'ensemble des doléances soulevées, en vue de leur trouver

des solutions, faisant savoir, dans le même cadre, que "ces associations avaient refusé auparavant plusieurs propositions avancées par l'administration". M. Bassadik a saisi l'occasion pour lancer un appel aux parents d'élèves "afin de permettre à leurs enfants de reprendre les cours, en attendant de trouver des solutions adéquates aux questions soulevées".

Ces associations de parents d'élèves relevant des établissements scolaires de la commune de Rouissat ont entamé dimanche ce mouvement de protestation pour protester contre les conditions de scolarisation de leurs enfants.

R. N.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRIEN DE HAMBOURG

Forte présence d'opérateurs nationaux et engouement des industriels allemands

C'est en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Berlin, Noureddine Aouam, que le forum économique algérien a été ouvert lundi dernier à Hambourg, premier port économique et industriel en Allemagne. Le directeur général de l'agence algérienne de développement des investissements (ANDI) a mis en exergue la disponibilité de l'Algérie d'accueillir les investissements directs étrangers et d'œuvrer en commun avec des industriels allemands pour montrer des projets de développement en Algérie dans tous les secteurs d'activités. « Nous essayons de présenter l'état d'attractivité de l'Algérie concernant les investissements internationaux à travers ses composantes. Il s'agit donc de faire connaître les évolutions macroéconomiques en Algérie et en décelant les garanties et les facilités que donne l'Algérie aux investisseurs étrangers, amis également en expliquant les aides apportées par l'Etat algérien aux investisseurs étrangers désirant réaliser des affaires et des projets économiques structurants. Osvaldo Bernales, directeur de la Banque algérienne du commerce s'est exprimé sur les opportunités offertes par l'Algérie.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À BERLIN AMAR AOUMER

Osvaldo Bernales, responsable financier et bancaire, explique que l'Algérie présente des opportunités importantes et intéressantes pour faire venir des investisseurs étrangers capables de monter des opérations de financement de projets de développement économique, en coopération et en partenariat avec des entrepreneurs algériens.

Il estime que le climat d'affaires en Algérie est propice pour fructifier les échanges commerciaux, mais également pour travailler en commun avec des opérateurs économiques locaux.

Il s'agit de faire "bénéficier les entreprises algériennes des dernières innovations technologiques et assurer le transfert de

savoir-faire", selon ce responsable de la Banque algérienne du commerce extérieur.

Midi Libre : Quel est l'objectif essentiel de votre participation à cette rencontre économique et d'affaires entre les opérateurs économiques algériens et les industriels et entrepreneurs allemands à la Chambre algérienne de commerce de Hambourg ?

Osvaldo Bernales :

Notre objectif consiste à réaliser la diversification de l'économie algérienne et les exportations hors hydrocarbures. Hier nous avons eu des contacts avec des exportateurs algériens afin d'envisager

l'exportation de produits européens vers l'Algérie, notamment les produits agroalimentaires, ceux de l'industrie, les produits manufacturés et autres.

Quelle est la situation de vos rapports avec les opérateurs économiques algériens ?

Nous avons de bonnes relations avec les exportateurs et opérateurs économiques algériens et nous visons à encourager les investissements directs étrangers en Algérie. Il s'agit essentiellement d'attirer les investissements en Algérie par le biais de notre banque qui a son siège à Zurich, en Suisse. L'Algérie est un pays attractif en matière d'investissements internationaux et notre but consiste à établir des liens de coopération et de partenariat entre

les opérateurs économiques algériens et les investisseurs et industriels de la région de Hambourg. La Banque algérienne du commerce extérieure travaille en Europe. Nous avons seulement un rapport de capitaux à 100 % algérien, à savoir 50 % pour la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et 50 % pour le Fonds national algérien.

Comment s'effectuent les flux commerciaux avec l'Algérie ?

La banque commerciale située en Suisse assure des opérations d'exportation vers l'Algérie et garantit le suivi de toutes sortes d'activités et d'opérations d'exportations de divers produits.

Il s'agit notamment de produits technologiques, les infrastructures, les produits manufacturés et pharmaceutiques.

PLAN D'ACTION 2015-2019 DU SECTEUR DE LA PÊCHE

Vers la diversification de la production nationale

PAR RIAD EL HADI

Le plan d'action du secteur de la pêche et de l'aquaculture, pour la période 2015-2019 vise la diversification du système productif national, la préservation et la création d'emplois. Le développement local au niveau du littoral et des zones intérieures, l'accroissement et la diversification de l'offre en produits halieutiques figurent également parmi les objectifs visés. Pour ce faire, le plan d'action s'articulera essentiellement autour de la concrétisation de plusieurs activités, selon un document obtenu par l'APS. Il s'agit de "la poursuite de l'effort en matière d'organisation des professionnels en associations, en comités et groupements interprofessionnels, par filières, pour une meilleure participation et intégration des différents métiers dans la mise en œuvre de la politique du secteur". L'autre activité a trait, précise la même source, à la "mise en place des plans d'aménagement et de gestion des pêcheries algériennes (Pagpa), avec le concours des professionnels, au niveau des wilayas littorales". La réalisation du nouveau programme de développement des différentes filières de l'aquaculture orienté vers l'aquaculture marine et la mise en

place des Plans d'Aménagement et de Gestion des pêcheries algériennes (Pagpa), avec le concours des professionnels, au niveau des wilayas littorales figurent parmi les activités prévues.

La mise en place, dans le cadre de l'exploitation du corail rouge, d'un plan de gestion durable à l'échelle du littoral et la programmation d'actions, dans le cadre du schéma directeur portuaire dans son volet relatif aux ports et abris de pêche-Horizon 2025 sont parmi les objectifs escomptés. Le plan d'action prévoit, en outre, le développement des capacités nationales en matière d'industrialisation des activités de pêche et d'aquaculture. Il s'agit principalement des domaines de la construction des bateaux de pêche et de la réparation navale, selon le même document.

L'autre point inscrit est la réalisation, l'équipement et la mise en fonctionnement des halles à marée au niveau des ports de pêche. Par ailleurs, plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre du programme quinquennal (2010-2014). Il s'agit de la promulgation et la mise en place du nouveau régime de protection sociale des marins-pêcheurs et de l'amélioration des connais-

sances sur l'étendue des ressources halieutiques nationales et leur valorisation. Un projet plan "AquaPêche 2020" pour concrétiser le plan d'action du gouvernement 2015-2019 La mise en place du processus d'implémentation du plan opérationnel, dont l'APS a obtenu une copie, indique que le premier axe est lié "à la promotion des filières de la Pêche et de l'aquaculture orientée vers l'intégration et la durabilité et favorisant la création d'emplois".

Le deuxième axe de ce plan vise, quant à lui, l'amélioration de l'approvisionnement du marché domestique avec des produits diversifiés, de meilleure qualité et plus accessibles pour le consommateur. "La mise en place de dispositifs d'appui et de soutien adaptés au développement des filières de la pêche et de l'aquaculture" est un objectif qui figure en tant que troisième axe de ce plan. Ce dernier est doté d'un quatrième axe devant conduire "à la consolidation de la gouvernance, au renforcement de la gestion participative et à l'intégration du secteur au développement des capacités de croissance de l'économie productive nationale". Des rencontres/débats depuis l'échelon local jusqu'au niveau national aboutissent à faire

intervenir l'ensemble des parties prenantes du développement du secteur.

Il s'agit de représentants des différents secteurs et structures partenaires, de professionnels, de scientifiques, d'universitaires ainsi que de la société civile et des organismes financiers ou encore des établissements de formation.

L'administration publique et des professionnels des filières de la pêche et de l'aquaculture auront ensuite à adopter un projet de "Charte d'adhésion volontaire pour un développement responsable et durable de la pêche et de l'aquaculture". Cette phase se terminera par des rencontres au niveau de chaque wilaya pour l'adoption d'une proposition commune de la feuille de route (2015-2019). Une seconde phase de consolidation sera marquée par l'organisation de regroupements régionaux (Est, Ouest et centre) au courant du mois de novembre 2014 et d'une rencontre nationale au courant du mois de décembre 2014. Le processus d'élaboration et de validation de la feuille de route est conduit par un comité de pilotage au niveau national installé le 22 mai dernier et par des comités locaux mis en place dans 21 wilayas.

RÉFORME DU SYSTÈME FINANCIER

Le FMA disposé à assister l'Algérie

Le Fonds monétaire arabe (FMA) pourrait assister le ministère des Finances dans la réforme du système financier décidée dernièrement par le gouvernement algérien, a affirmé le président du FMA, Abderrahmane Al Hamidi. Lors d'une audience avec le ministre des Finances, Mohamed Djellab, M. Hamidi a fait part de la "disponibilité de son institution à apporter au ministère des Finances son assistance dans le cadre des réformes en cours, notamment celles relatives au secteur bancaire", précise un communiqué du ministère. Le président du FMA se trouve actuellement à Alger où il a participé dimanche à la 38^e réunion

des gouverneurs des Banques centrales arabes. Une nouvelle réforme du système financier, visant essentiellement à professionnaliser les banques et à diversifier les sources de financement de l'économie, sera lancée d'ici à la fin de l'année en cours, avait annoncé dimanche à la presse Djellab, en marge de cette réunion. Globalement, la réforme prévoit d'élargir la représentation au sein des conseils d'administration des banques (réservée jusqu'ici aux seuls banquiers) et de donner un coup de pouce au développement des systèmes de paiement à travers l'utilisation des nouveaux moyens de paiement, selon le premier argentier du

pays. Elle va également concerner le développement du financement de l'économie, afin de diversifier les sources de ce financement, selon le ministre. La rencontre de Djellab avec le président du FMA a porté également sur la situation économique en Algérie et dont le FMA confirme la bonne santé de ses indicateurs, ainsi que sur le rôle de cette institution et ses relations avec les institutions financières internationales et régionales. L'Algérie est un membre fondateur du FMA et est le deuxième contributeur à son capital.

R. E.

OUM EL-BOUAGHI

Distribution de 240 logements sociaux à Dhalaa

Un quota de 240 logements publics locatifs (LPL) sera distribué "avant la fin du mois de novembre prochain" dans la commune de Dhalaa (83 km au sud d'Oum El-Bouaghi), a indiqué le chef de la daïra éponyme, Abdeslam Laâlaoui. La liste définitive des bénéficiaires de ces logements, réalisés dans le cadre d'un programme de l'exercice 2012, est "finalisée" mais ne sera rendue publique qu'après le parachèvement des aménagements extérieurs portant sur le goudronnage des routes et l'installation des équipements d'électrification, a ajouté ce responsable. Le wali d'Oum El-Bouaghi, Mohamed-Salah Manaâ, a déclaré lors d'une visite d'inspection de ce chantier en phase d'achèvement, que les travaux d'aménagement extérieurs ont nécessité une enveloppe de 11 millions de dinars. Ce nouveau site urbain sera doté de toutes les commodités nécessaires à une bonne qualité de vie. Une maison de jeunes, une polyclinique, une école primaire, des espaces verts et des aires de jeux y seront notamment implantés, a fait savoir le wali.

KHENCHELA

Net recul de la production céréalière

La production céréalière obtenue dans la partie nord de la wilaya de Khenchela, au titre de la campagne agricole 2013-2014, soit 200.000 quintaux, est en-deçà, à hauteur de 45 %, des prévisions qui tablaient sur près de 400.000 quintaux, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

La faible pluviométrie durant les mois de mars et d'avril derniers et à l'origine de ce recul "remarquable" de la production de cette année réalisée sur une superficie de 79.800 hectares dans la partie septentrionale de la wilaya, selon la même source. La production céréalière collectée dans cette zone de la wilaya par la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) n'a pas dépassé les 100.000 quintaux, ce qui est "nettement insuffisant", a-t-on estimé. Dans la partie saharienne du sud de cette wilaya, ce sont 400.000 quintaux de céréales qui ont été produits sur superficie de 16.000 ha, dont 5 ha dans le cadre du programme d'intensification des céréales, a ajouté la même source, faisant savoir que 350.000 quintaux y ont été collectés dans les silos de la CCLS.

APS

ILLIZI, POSTE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Amélioration des services

Plusieurs opérations ont été retenues dans la wilaya d'Illizi pour améliorer les prestations du secteur de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC), a annoncé, jeudi dernier, la direction locale du secteur.

PAR BOUZIANE MEHDI

Pour ces opérations, une enveloppe de 590 millions DA a été réservée à la création de trois (3) bureaux postaux à travers le territoire de la wilaya, a indiqué à l'APS le directeur des PTIC, Slimane Aouali, précisant qu'il s'agit de la réalisation d'un bureau de poste dans la commune de

In-Amenas, pour un montant de 80 millions DA, au titre du Fonds de développement des régions du Sud (FDRS) et d'une autre structure similaire au niveau de la cité Belbachir, pour un financement de 10 millions DA, retenu dans le cadre du Plan communal de développement (PCD).

Quant à la cité Ain El-Kours, au chef-lieu également, elle sera dotée d'un bureau de poste, pour un coût de 500 millions DA, dégagé sur le budget de wilaya, selon le même responsable, qui a fait savoir que le programme prévoit aussi la réalisation de deux (2) raccordements en fibres optiques dans la localité de Tmadjart sur la RN-3,



pour un montant estimé à plus de 70 millions DA, retenu au titre du programme de développement des régions du Sud (FDRS), outre un raccordement "important" reliant la commune de Bordj Omar Driss et Illizi via la localité de Amguid (wilaya de Tamanrasset), pour un coût de 400 millions DA.

Les travaux sont également en cours de réalisation pour la mise en place d'un autre raccordement entre Illizi et Oued-Samen, où cette liaison s'étendra prochainement vers la commune de Bordj-Omar-Driss, en vue de désenclaver les localités reculées dans la région, a ajouté M. Aouali à l'APS,

soulignant que deux (2) centres téléphoniques, parmi 11 installations programmées permettant l'accès aux services MSAN (nœud d'accès multiservices), ont été mis en service récemment au chef-lieu de wilaya. Prochainement, cette nouvelle technologie sera généralisée en faveur des communes de Djanet et In-Aménas. Outre l'amélioration de la qualité des prestations de la poste et des TIC, ces projets permettront le désenclavement des zones lointaines, a affirmé M. Slimane Aouali.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Introduction de 7 nouvelles spécialités

La rentrée de septembre 2014 de la formation professionnelle sera marquée par l'introduction de pas moins de sept (07) nouvelles spécialités au niveau de la wilaya d'Ain Temouchent, a annoncé le chef de service formation à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Ces spécialités ouvertes pour répondre à des besoins urgents du marché et de jeunes en quête de formation aboutissant à des postes d'emplois concernent une dizaine d'établissements de formation de la wilaya qui disposeront de 190 postes de formation supplémentaires, a indiqué Kaddour Mouffok Zenagui en marge de portes ouvertes sur le secteur. Il s'agit de formation en plomberie sanitaire (six mois), en coiffure hommes, en tourisme agences de voyage, en montage et entretien d'équipements de froid et climatisation, de magasiniers, de pépiniéristes et d'aides électriciens. La majorité de ces postes de formation très demandés est pour les détenteurs d'un niveau de 4ème année moyenne, a-t-on ajouté. Ces 190 postes de formation professionnelle font partie des 4.727 postes tous modes de formation compris (résidentielle, cours du soir, apprentissage et femmes au foyer, ...), prévus par la direction au titre de la prochaine



rentrée qui fait l'objet d'intenses préparatifs pour son bon déroulement.

Les directions de l'éducation et de la formation ont déjà organisé des activités en commun pour tenir informés les jeunes des possibilités de formation offertes, à l'instar de journées portes ouvertes sur le secteur et l'ouverture de bureaux d'information au niveau des CEM et lycées.

Outre la mise en relief de ces nouvelles spécialités, les portes ouvertes, abritées par l'institut et les centres de formation de la wilaya, signalent que les 4.727 postes de formation ouverts se répartissent entre 1.865 places en formation résidentielle (70 sections), 1.042 postes d'apprentissage, 570 en

système de cours du soir (22 sections), 935 postes au profit des femmes au foyer (35 sections) et 315 postes de formation avec 13 sections au niveau des établissements pénitenciers.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a bénéficié, cette année dans la wilaya, d'une enveloppe financière de 127 millions DA qui sera consacrée à la réévaluation des projets de réalisation d'instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle à Beni Saf et Ain Temouchent, a encore indiqué le chef de service formation.

APS

CONSTANTINE, FIÈVRE APHTEUSE

24 éleveurs concernés par l'indemnisation



24 éleveurs, dont le cheptel bovin a été touché par la fièvre aphteuse, sont concernés par l'indemnisation dans la wilaya de Constantine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le dépôt des dossiers relatifs aux indemnisations se fera aux niveaux des services de la Banque de l'agriculture et du développement rural, a indiqué à l'APS Yassine Ghediri, soulignant que 181 têtes bovines feront l'objet d'indemnisation. Après la confirmation de la contamination des bêtes par le virus de la fièvre aphteuse par les services compétents et l'abattage des bovins, les éleveurs seront indemnisés à hauteur de 80% du prix réel de leurs bêtes sur le marché, con-

formément aux instructions de la tutelle, a rappelé M. Ghediri à l'APS. Pour finaliser l'opération, plusieurs pièces justificatives et réglementaires sont requises, a souligné le même responsable, citant la déclaration officielle de la détection de la maladie établie par le vétérinaire, le certificat d'ordre d'abattage sanitaire délivré par l'inspection vétérinaire et les procès-verbaux de destruction de la bête et de désinfection de l'exploitation agricole. A ce propos, il a ajouté qu'une commission pluridisciplinaire est chargée de vérifier la procédure d'indemnisation avant la remise des titres de paiement sont accordés par la banque, affirmant la "maîtrise" de l'épizootie de la fièvre aphteuse dans la wilaya de Constantine.

Aucun nouveau foyer de cette maladie n'a été détecté depuis une semaine", faisant part de l'apport de la mobilisation des vétérinaires des services agricoles dans la

limitation de l'épidémie, a précisé le Directeur des services agricoles à l'APS. Cette année, deux campagnes de vaccination avaient été menées dans la wilaya de Constantine touchant, dans une première phase, 29 000 têtes bovines. Une autre campagne a été lancée dernièrement, juste après la déclaration de cas de fièvre aphteuse et a concerné jusque-là 10.000 têtes bovines, essentiellement celles introduites récemment par le cheptel de la wilaya, a souligné le même responsable à l'APS. Depuis la détection du premier foyer de fièvre aphteuse à Constantine, 180 bovins ont fait l'objet d'abattage sanitaire dans les communes d'El Khroub, de Hamma Bouziane et de Constantine et d'Aïn Abid notamment, a ajouté M. Ghediri. Actuellement, la wilaya de Constantine compte 51.000 têtes bovines dont 29.000 vaches laitières.

B. M.

ANNABA, COMMUNE DE SERAÏDI

Oued-Boukrat, un havre de paix

De toutes les plages de la coquette Annaba, Oued-Boukrat, dans la commune montagnaise de Seraïdi, est indubitablement le lieu le mieux indiqué pour savourer des moments agréables durant l'été au cœur d'un site naturel densément boisé, niché sur le massif de l'Edough qui nargue fièrement la mer Méditerranée. S'offrant aux vacanciers sur 1.008 mètres linéaires de sable doré, la plage respire l'air pur des vastes forêts d'alentours de chêne-liège, de chêne zen et des multiples vergers qui inspirent la quiétude loin de la pollution sonore des villes. De toutes les appellations de cette plage Oued-Boukrat, Plage de Séraïdi, celle de Djeneb-El-Bey reste la plus usitée par les anciens d'Annaba et les populations montagnaises localement désignées par les Djebalia. Selon la tradition populaire, durant la période ottomane, cette plage était la plus appréciée de l'Est algérien par le Bey de Constantine qui venait y passer chaque année ses vacances.

Pour atteindre cette plage, qui reste une destination privilégiée des touristes nationaux et étrangers, le visiteur peut y accéder par deux routes passant toutes

deux en plein cœur des forêts touffues de l'Edough des arbres desquels se dégagent le chant agréable des chardonnerets. Le long de ces routes, des jeunes proposent aux automobilistes des légumes et surtout divers fruits, notamment des figues, des pommes et des figues de Barbarie fraîchement cueillis. Entre 300 et 400 véhicules empruntent quotidiennement ces routes pour rejoindre la plage d'Oued-Boukrat. Un chiffre qui se multiplie par deux durant les week-ends, selon les statistiques de la Protection civile. Des parkings gardés sont mis à la disposition des vacanciers qui sont en moyenne près de 3.000 personnes à venir s'y baigner par jour dans les eaux limpides et propres de cette plage dont la profondeur de certaines de ses parties d'à peine un mètre est idéale pour les enfants. Pour les jeunes, Séraïdi est synonyme d'aventures de pêche, de découverte et de plongée près des récifs dont le plus célèbre est celui appelé les Deux-Frères à l'est de Séraïdi. Des embarcations autorisées proposent depuis quelque temps des virées vers ces récifs également célèbres pour leurs multiples sources d'eau à l'exemple des sites d'Oued-Samhoune et Aïn-Barbar.

Sur la plage sablonneuse, gardée durant toute la saison estivale, soit du 1^{er} juin à fin septembre, 28 jeunes exploitants autorisés par la commune proposent tables et parasols aux vacanciers à des prix allant de 300 à 500 DA au côté de cinq fastfoods offrant plats légers et boissons.

Dès le début de soirées, la musique de tous genres retentit des quatre coins de la plage créant une ambiance joyeuse, appréciée par les jeunes et les moins jeunes, à l'instar de Mme Hanifa qui assure venir en compagnie de ses petits-fils pour jouir de la fraîcheur nocturne et de la gaieté du lieu.

Des actions d'aménagement urgentes doivent être menées sur la zone d'expansion touristique, retenue sur 1.375 hectares à Séraïdi, pour éviter une urbanisation sauvage incontrôlée, assurent les élus de cette commune. Ces édiles préconisent également l'exécution rapide du projet touristique dont l'étude a été terminée et portant sur la construction en bois de structures d'hébergement et de services, l'ouverture de pistes et l'aménagement de parkings et aires de jeux dans le respect des milieux naturels du

OUARGLA, AÉROPORT DE AÏN-EL-BEÏDA

Programmation de 9 vols pour le Hadj 2014

Neuf (9) vols sont programmés par la compagnie Air Algérie depuis l'aéroport de Aïn-El-Beïda (Ouargla), pour le transport des hadjis de la région sud-est du pays, vers les Lieux Saints de l'Islam, en Arabie saoudite, a appris l'APS mardi auprès de la direction régionale d'Air Algérie. Un nombre global estimé à 2.250 pèlerins des wilayas de Ouargla, El-Oued, Illizi, Tamanrasset, et Ghardaïa, seront transportés par Air Algérie à destination des Lieux Saints, à raison de 250 passagers par vol, selon la même source. Les vols de départ des pèlerins seront effectués durant la période allant du 9 au 18 septembre prochain, par des appareils Boeing 767, dont 8 vols sont prévus à destination de Medine et un autre vers Jeddah, tandis que les vols retour seront effectués entre les 11 et 20 octobre prochain, a-t-on ajouté de même source. Dans le cadre de cette saison du hadj, 3 agences touristiques agréées, ont été retenues pour la prise en charge et l'accompagnement des hadjis a-t-on signalé. Des rencontres de sensibilisation et d'orientation sur les modalités (théoriques et pratiques) d'accomplissement des rites de ce cinquième pilier de l'Islam ont été initiées par les directions des affaires religieuses et des wakfs, à travers les mosquées de la région du sud-est du pays au profit des hadjis. Tous les moyens requis sont réunis, en collaboration avec les divers secteurs, pour aider les futurs pèlerins à accomplir leur devoir dans de bonnes conditions et à assurer la réussite de la saison du Hadj 2014.

SAIDA

Agrément de 14 nouvelles auto-écoles

Quatorze (14) nouvelles auto-écoles ont été agréées dans la wilaya de Saïda depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des transports. La commission de wilaya chargée de l'agrément des auto-écoles a étudié tous les dossiers en sa possession pour donner le feu vert à 14 postulants ayant exprimé le désir d'ouvrir des écoles de conduite, a indiqué le responsable du secteur, Mahaoui Cheikh. Dix auto-écoles ont déjà commencé leurs activités alors que les gérants des quatre autres doivent compléter les procédures administratives relatives à l'assurance véhicule et au registre de commerce, avant de commencer à exercer cette activité, en septembre prochain. Ces nouvelles structures permettront la création de 28 postes de travail. Ainsi, la commune de Sidi-Ahmed a vu, cette année, l'ouverture de sa première école de conduite, alors que la commune de Saïda voit l'ouverture de 12 nouvelles structures de conduite et enfin la commune de Hasasna disposera d'une autre auto-école. Le même responsable a expliqué que l'ouverture de ces nouvelles écoles d'apprentissage de conduite obéit au décret n°12/2010 qui définit les conditions d'organisation des écoles d'apprentissage de conduite et au principe du rapprochement des différents services du citoyen, à l'encouragement des investisseurs dans ce créneau et enfin la création d'emplois. La wilaya de Saïda compte, au total, 46 auto-écoles.

APS

LUTTE CONTRE L'ETAT ISLAMIQUE

La conférence de Paris prête à soutenir l'Irak "par tous les moyens"

La communauté internationale, réunie à Paris lundi dernier pour la conférence sur la sécurité en Irak, a promis de soutenir "par tous les moyens nécessaires", y compris militaires, la lutte de Bagdad contre les jihadistes de l'Etat islamique (EI) en soulignant "l'urgence" à les déloger du nord du pays.

"Daesh (ndlr, acronyme arabe de l'EI) n'est pas une menace seulement pour l'Irak mais aussi pour toute la communauté internationale", ont affirmé la trentaine de pays et organisations prenant part à la réunion, dramatisée par la décapitation, samedi, d'un nouvel otage occidental des jihadistes. Dans une déclaration commune à l'issue de la rencontre, "tous les participants ont souligné l'urgence nécessaire de déloger Daesh des régions dans lesquelles il s'est établi en Irak". "A cette fin, ils se sont engagés à soutenir le nouveau gouvernement irakien dans sa lutte contre Daesh par tous les moyens nécessaires, y compris une aide militaire appropriée". Ce soutien sera apporté "conformément aux besoins exprimés par les autorités irakiennes, dans le respect du droit international et de la sécurité des populations civiles", précise le document final. L'EI contrôle quelque 40% du nord de l'Irak mais aussi un

quart du territoire de la Syrie. Les participants à la réunion de Paris se sont toutefois abstenus de la moindre référence à la situation en Syrie, alors que le projet des Etats-Unis d'y étendre leurs frappes aériennes contre les jihadistes est contesté tant par ceux qui craignent de renforcer le président syrien Bachar al-Assad que par les soutiens de son régime. Le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a salué "une réunion de gravité et une réunion d'espoir", en se félicitant que ses participants "tous disent 'nous avons décidé de lutter contre Daesh'". "Beaucoup ont insisté ce matin sur la nécessité de tarir le financement de ce groupe terroriste et une conférence sera prochainement organisée à l'initiative de nos amis de Bahrein en ce sens", a-t-il indiqué. "Il n'y a pas de temps à perdre", a affirmé François Hollande, soulignant "la menace terroriste majeure" que fait peser le groupe "sur l'Irak, sur la région et sur le monde".

"Le combat des Irakiens contre le terrorisme est aussi le nôtre. Nous devons nous engager clairement, loyalement et fortement aux côtés des autorités irakiennes", a-t-il défendu. "Daesh (EI, ndlr) au cours de ces derniers mois a commis des massacres, des crimes que l'on peut qualifier de génocide, de purification ethnique et religieuse", a souligné son homologue irakien. Il a appelé à "une intervention aérienne" rapide. "Si cette intervention et ce soutien à l'Irak tardent, peut-être que Daesh (EI) va occuper d'autres



territoires", a-t-il mis en garde.

Comme en écho, deux avions de combat Rafale français ont procédé lundi à des premiers vols de reconnaissance au-dessus de l'Irak, en préalable à d'éventuelles frappes dans le cadre de la coalition internationale que les Etats-Unis mettent en place contre l'EI.

L'Iran en revanche, qui n'était pas invité à la réunion de Paris, a affirmé de son côté avoir rejeté une demande américaine de "coopération contre Daesh". "J'ai refusé, car ils ont les mains souillées", a déclaré le guide suprême iranien Ali Khamenei sur son site internet.

R. I/Agence

POLOGNE, EWA KOPACZ OFFICIELLEMENT DÉSIGNÉE PREMIER MINISTRE

Quinze jours pour présenter un nouveau gouvernement

La présidente de la chambre basse du Parlement polonais, Mme Ewa Kopacz, a été chargée, lundi, par le chef de l'Etat de former un nouveau gouvernement, à la place du cabinet sortant de Donald Tusk appelé à la tête du Conseil de l'Union européenne. "Ce sera un bon gouvernement (...) Je sais que ma tâche sera difficile mais je suis prête à relever ce défi", a déclaré devant la

presse Mme Kopacz, 57 ans, après avoir reçu des mains du président Bronislaw Komorowski son acte de désignation. Mme Kopacz dispose d'un délai de quinze jours pour présenter son gouvernement au chef de l'Etat, mais la date du 22 septembre a d'ores et déjà été citée par la présidence. La formation d'un nouveau gouvernement polonais était devenue nécessaire après la désignation du

Premier ministre sortant Donald Tusk au poste de président du Conseil européen qu'il doit prendre le 1er décembre. Selon les spéculations de médias polonais, plusieurs portefeuilles doivent changer de titulaire au sein du nouvel exécutif, dont celui de l'Intérieur et peut-être aussi celui des Affaires étrangères détenu depuis sept ans par Radoslaw Sikorski.

Agence

EGYPTE

Nouvelle peine de prison à vie pour le guide des Frères musulmans

Un tribunal égyptien a condamné lundi le guide suprême des Frères musulmans Mohamed Badie et 14 autres personnes à la prison à perpétuité pour des manifestations violentes qui avaient fait six morts en juillet 2013. Le chef de la confrérie islamiste, dont est issu l'ex-président

Mohamed Morsi destitué par l'armée en juillet 2013, a déjà été condamné une fois à mort ainsi que deux fois à la prison à perpétuité dans d'autres procès. M. Badie et plusieurs dirigeants de la confrérie, notamment Essam Al-Erian et Mohamed Al-Beltagui, ont été condamnés pour "incitation à la violence"

et "organisation d'un rassemblement dans l'objectif de troubler l'ordre public". Ces chefs d'accusations concernent une manifestation violente qui avait fait six morts, dont un enfant, et 101 blessés dans un quartier de l'ouest du Caire le 15 juillet 2013.

R. N.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE
AU BRÉSIL

"Marina Silva le nouveau Gandhi" ?

Le 5 octobre, le Brésil se choisira un nouveau dirigeant pour succéder à Dilma Rousseff. Pour nos contributeurs, Marina Silva, "l'Obama brésilienne" du Parti socialiste, est le meilleur choix possible.

Aujourd'hui, tous les sondages s'accordent à dire que Marina Silva, issue du fin fond de l'Amazonie, accèdera à la fonction suprême de chef d'état du Brésil, dans les semaines à venir. Cela serait un événement historique autant pour le Brésil que pour la planète toute entière, vu le poids économique, démographique et écologique de ce pays.

En ce début de XXIe siècle marqué par un risque climatique inédit dans l'histoire de l'humanité, l'élection d'une femme au cœur pur, intègre, honnête, peut réussir à mener le bien commun d'une civilisation perdue entre ancien et nouveau monde.

Le principal atout de Marina Silva est d'être une femme au service de l'humain. Elle arrive au moment où les citoyens en ont marre! Marre de voir les politiques incapables d'affronter la transition d'un système à bout de souffle. Marre de voir la corruption s'emparer du monde économique et politique! Marre de voir les guerres de religion être toujours d'actualité. Marre de voir nos sociétés nous faire croire que la surconsommation des produits et donc des ressources rend heureux. Marre de ne pas voir un modèle éducatif d'avenir pour nos enfants. De par son humanisme, son intégrité et sa vision du monde, Marina Silva est le nouveau Gandhi dont nous avons tous besoin pour avoir, enfin, de nouveaux repères, pour avancer et aider nos enfants à marcher vers un monde plus juste, plus humain et durable. Ce n'est pas seulement le Brésil et les Brésiliens qui vont en profiter mais toutes les femmes et les hommes de la planète.

POUR FAIRE FRONT CONTRE L'ETAT ISLAMIQUE

L'Irak se dote d'un nouveau gouvernement

Le Parlement irakien a approuvé, lundi 8 septembre, le gouvernement de Haïdar Al-Abadi en accordant au Premier ministre un délai pour désigner deux des ministres qui seront à la pointe de la lutte face à l'Etat islamique.

Le nouveau Premier ministre a demandé une semaine pour pourvoir certains portefeuilles-clés, notamment ceux de la Défense et de l'Intérieur, postes qu'il occupera lui-même à titre intérimaire. Malgré ce contretemps, il a obtenu l'aval du Parlement sur son gouvernement de rassemblement, chargé de faire oublier les divisions nées sous l'exercice de Nouri al-Maliki. Ce dernier est accusé d'avoir contribué à la montée en force de l'EI dans ce pays majoritairement chiite en menant une politique autoritaire excluant la minorité sunnite. Ce cabinet est chargé de faire front uni face à l'Etat islamique, le groupe djihadiste qui sera au cœur des discussions que le secrétaire d'Etat américain John Kerry tiendra à partir de mardi au Moyen-Orient, où il entame une tournée à la veille de la présentation par le président américain Barack Obama de son "plan d'action" contre l'EI. Face au danger représenté par les djihadistes, coupables de terribles exactions dans les larges pans de territoire qu'ils occupent en Irak et en Syrie, les Etats-Unis ont, en effet, enclenché la vitesse supérieure. Washington, qui a entamé il y a un mois une campagne de frappes sur des positions de l'EI en Irak, entend bâtir une coalition internationale solide, à laquelle plus de 40 pays participeront d'une manière ou d'une autre et dont le but est de se "coordonner face la menace posée par l'EI", selon une porte-parole de la diplomatie américaine. Empruntant le vocabulaire utilisé dimanche par le président Obama, la porte-parole a répété l'objectif des Etats-Unis : "affaiblir" et "vaincre" l'Etat islamique.

Double attentat suicide

Si John Kerry doit se rendre notamment en Jordanie et en Arabie saoudite afin de discuter "de la situation en cours en Irak", les pays de la Ligue arabe ont déjà pris fermement position contre l'EI. Ils sont décidés à "prendre les mesures nécessaires pour affronter les groupes terroristes", dont l'EI, "au plan politique, idéologique et sécuritaire". C'est, notamment, la décapitation des journalistes américains James Foley et Steven Sotloff, enlevés en Syrie, qui a alarmé la communauté internationale et l'a poussée, Etats-Unis en tête, à envisager une alliance anti-EI. Le cheikh d'Al-Azhar en Egypte, l'une des plus prestigieuses



institutions de l'islam sunnite, a qualifié ces djihadistes de "criminels qui souillent l'image de l'islam et des musulmans".

La communauté internationale attend beaucoup du nouveau gouvernement irakien car ce cabinet aura, notamment, la lourde tâche d'enrayer les avancées des djihadistes et de récupérer le terrain perdu en juin, lorsque l'armée fédérale avait été mise en déroute par l'offensive fulgurante des djihadistes, qui pris le contrôle de larges pans de territoires au nord du pays.

Plaçant fermement son gouvernement sous le signe de l'unité, Haïdar Al-Abadi s'est engagé, dès lundi, devant le Parlement à régler les différends entre le gouvernement central et la région autonome du Kurdistan (Nord). Sur le terrain, au moins 18 personnes ont été tuées et plus de 50 blessées lundi dans un double attentat suicide et des affrontements lorsque des hommes armés ont lancé un assaut contre Dhoulouïya, à 90 km au nord de Bagdad. Certaines sources ont affirmé que l'assaut, repoussé selon un officier de police, était mené par l'EI qui tente depuis des semaines de prendre le contrôle de cette localité.

Les avions de combat américains, qui effectuaient depuis un mois des raids dans le nord de l'Irak, ont étendu ce week-end leur zone de frappes pour la première fois dans la province à majorité sunnite d'Al-Anbar, contrôlée partiellement par l'EI. Mettant à profit ces raids, les forces irakiennes appuyées par des tribus sunnites ont lancé une vaste offensive contre l'EI qui menaçait un barrage vital dans la région de Haditha.

Obama sur le point de dévoiler un plan anti-EI

Barack Obama s'apprête à lever le voile sur sa stratégie anti-djihadiste en Irak, où l'armée américaine a élargi dimanche 7 septembre sa zone de raids aériens contre l'Etat islamique (EI) en frappant pour la première fois l'ouest du pays. Parallèlement, le Parlement irakien se réunit ce lundi pour accorder sa confiance au nou-

veau gouvernement de Haïdar Al-Abadi. Le président américain prévoit de présenter mercredi dans un discours un "plan d'action" - longtemps attendu - contre l'EI, qui ne comprendra pas l'envoi de troupes au sol. Dans un entretien à la chaîne NBC diffusé dimanche, il a prévenu qu'il n'entendait pas relancer "l'équivalent de la guerre en Irak".

"Il ne s'agit pas d'envoyer 100.000 soldats américains", a précisé Barack Obama, qui veut rassurer l'opinion publique deux ans et demi après le retrait des troupes américaines d'Irak. "Nous allons faire partie d'une coalition internationale en menant des frappes aériennes en soutien au travail sur le terrain par les troupes irakiennes et kurdes", a-t-il ajouté.

"Pas de temps à perdre"

"Il n'y a pas de temps à perdre [...], l'heure est venue pour l'Amérique de montrer sa puissance et sa force", a déclaré l'influente sénatrice démocrate Dianne Feinstein.

En fin de semaine lors du sommet de l'Otan au Pays de Galles, les Américains ont pu rallier de nombreux pays occidentaux et la Turquie à leur projet de coalition contre l'EI. Les pays arabes ont eux aussi voulu montrer leur cohésion sur la question en s'accordant à "prendre les mesures nécessaires pour affronter les groupes terroristes", dont l'EI, "au plan politique, idéologique et sécuritaire", dimanche lors d'une réunion au Caire des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe.

Les membres de l'organisation panarabe n'ont toutefois pas apporté de soutien explicite au projet de coalition internationale dessiné par les Etats-Unis contre l'EI, qui sème la terreur en Syrie et en Irak. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry est attendu prochainement au Moyen-Orient pour sonder les partenaires régionaux des Etats-Unis.

Frappes américaines dans l'ouest du pays

A Bagdad, le Parlement se réunit ce

lundi pour voter la confiance à un gouvernement formé par le nouveau Premier ministre Haïdar al-Abadi et rassemblant toutes les composantes du pays, comme le souhaite la communauté internationale.

Sur le terrain, dans la foulée des toutes premières frappes américaines dans l'Ouest irakien effectuées dimanche dans la province à majorité sunnite d'Al-Anbar, les forces irakiennes appuyées par des tribus sunnites ont lancé une vaste offensive contre l'EI dans la région de Haditha, près d'un barrage vital sur l'Euphrate.

Jusque-là, les Etats-Unis avaient concentré leurs raids sur les positions de l'EI au nord de Bagdad, aidant l'armée appuyée par les combattants kurdes et les miliciens chiïtes à reprendre quelques secteurs à l'EI, principalement le barrage de Mossoul, le plus important du pays.

R. I.

COALITION CONTRE L'EI

Réunion entre Kerry et les pays arabes aujourd'hui à Jeddah

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, va rencontrer mercredi et jeudi, en Arabie saoudite, les chefs de la diplomatie des six pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), de l'Irak, de la Jordanie et d'Egypte pour évoquer la lutte contre l'Etat islamique (EI), a annoncé mardi à l'AFP un haut responsable égyptien.

La rencontre aura lieu à Jeddah, dans le cadre de la promesse des Etats-Unis de bâtir une large coalition de plus de 40 pays, censée durer des années, pour vaincre les jihadistes ultra-radicaux de l'EI qui sèment la terreur en Irak et en Syrie, a précisé cette source au sein du gouvernement égyptien. Les ministres des Affaires étrangères des six pays du CCG — Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Emirats arabes unis, Bahreïn et Oman — et ceux d'Egypte, de Jordanie et d'Irak "vont rencontrer M. Kerry mercredi et jeudi à Jeddah dans le cadre des efforts pour contrer le terrorisme", a indiqué, à l'AFP, le haut responsable qui a requis l'anonymat, précisant que cette réunion entraine dans la cadre de la vaste coalition internationale annoncée par Washington contre l'EI.

A Beyrouth, un responsable du gouvernement a annoncé que le chef de la diplomatie libanaise, Gebrane Bassil, participera également à la réunion de Jeddah.

Ebola, tout savoir sur ce virus mortel

Le virus Ebola a été découvert en 1976 dans l'actuelle République démocratique du Congo. Si son origine reste floue, les chauves-souris d'Afrique centrale sont les principales suspectes. Elles transmettraient le virus à l'homme et à d'autres animaux par contact avec leur chair ou leurs liquides biologiques. Le virus passe ensuite d'homme à homme de la même manière.

Le virus provoque une fièvre accompagnée de diarrhée et d'hémorragies externes ou internes, puis la mort du patient dans 55 à 90 % des cas. Si les symptômes sont pris en charge, il n'existe pas de vaccin homologué, simplement des traitements en cours d'expérimentation. Bien que terrifiant et accompagné de mesures de précaution importantes - mise en quarantaine, mobilisation de l'armée, état d'urgence -, ce virus reste moins dangereux que le sida ou le paludisme. La fièvre Ebola, hautement contagieuse et le plus souvent mortelle, est à l'origine d'une nouvelle épidémie sans précédent en Afrique de l'Ouest.

Un taux de létalité pouvant atteindre 90 %

Guinée, Liberia, Sierra Leone, la fièvre hémorragique virale Ebola est désormais transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Cette épidémie est l'une de celles qui comporte "le plus de défis" depuis l'apparition de la maladie il y a 40 ans, a estimé l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette maladie est l'une des plus graves connues chez l'homme : son taux de létalité peut atteindre 90 %. La dernière manifestation du virus date de 2012, en République démocratique du Congo où il a tué 69 personnes. Depuis sa découverte en 1976 dans ce même pays, le nombre de décès total qui y sont liés avoisine les 1.600.

Son origine exacte demeure encore inconnue, mais le virus a été introduit dans la population humaine via des animaux sauvages, vivants ou morts. "En Afrique, l'infection a été constatée après la manipulation de chimpanzés, de gorilles, de chauves-souris frugivores, de singes retrouvés malades ou morts dans la forêt tropicale", précise l'Organisation mondiale de la santé. Il se propage ensuite dans les communautés par

transmission interhumaine.

Il est souvent trop tard

Il suffit d'un contact avec du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques (urine, sperme) de personnes infectées ou par l'intermédiaire d'environnements contaminés pour être à son tour contaminé. Les patients atteints souffrent brutalement de fièvre intense, de douleurs musculaires, de céphalées. Ces premiers symptômes, qui ressemblent à ceux du paludisme, sont suivis de vomissements, de diarrhée, d'une éruption cutanée, d'une insuffisance rénale et, dans certains cas, d'hémorragies.

"L'Ebola est d'autant plus redoutable que ses virus ne sont pas tout de suite repérés par l'organisme. Quand ce dernier réagit, il est souvent trop tard. Les virus ont créé des caillots, bloquant les organes vitaux et provoquant d'importantes hémorragies. Les malades peuvent saigner abondamment, y compris par le nez ou via leur urine", explique Médecins sans Frontières (MSF). Les sujets restent contagieux tant que le virus est présent dans leur sang et leurs sécrétions.

La recherche au point mort II n'existe pas de vaccin, ni pour l'homme ni pour les animaux. "Plusieurs vaccins en sont au stade des essais, mais aucun n'est disponible pour un usage clinique", précise l'OMS. Les patients ont besoin d'une réhydratation au moyen de solutions d'électrolytes ou par voie intraveineuse. "Des vitamines et des anti-douleurs peuvent aussi être utiles", affirme MSF.

Cette absence de traitement efficace, de vaccin et de connaissances sur l'origine du virus montre que les recherches sur le sujet sont très limitées, "même si plusieurs pays s'y intéressent pour parer des menaces de guerre bactériologique ou de bioterror-



isme", ajoute MSF. Le nombre peu élevé d'épidémies et de malades ne facilite pas les investigations. Les principaux gestes de prévention consistent à éviter tout contact avec des animaux sauvages et à respecter les règles d'hygiène.

1.013 morts sur 1.848 cas dans 4 pays d'Afrique

Ce virus, qui fait rage dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest, a fait 1.013 morts sur 1.848 cas. La communauté internationale et les pays de la région tentent de stopper la propagation de cette fièvre hémorragique. C'est la plus grave épidémie depuis la découverte du virus en 1976. Pour l'OMS, cette nouvelle poussée de fièvre, qui panique

les pays de la région, est "une urgence de santé publique de portée mondiale".

Que sait-on de ce virus ?

Tout commence en 1976. Cette année-là, une fièvre féroce sévit à Yambuku, une ville du Zaïre (actuelle République démocratique du Congo), près de la rivière Ebola. Comme le raconte *Le Monde*, une équipe internationale est dépêchée sur place. Ces médecins identifient un virus géant ressemblant à un ver, jusque-là inconnu, et parviennent à stopper sa propagation. Cette première épidémie fait 318 morts au Zaïre et 284 autres au Soudan, où un foyer d'infection est découvert au même moment.

Voilà pour la petite histoire. Mais pour les scientifiques, l'origine du virus est toujours mystérieuse. En ce qui concerne l'épidémie actuelle, on ignore comment le premier malade, un Guinéen de 2 ans, a contracté le virus. Certaines espèces de chauves-souris, vivant dans les forêts tropicales d'Afrique centrale, constitueraient le réservoir naturel du virus, explique Médecins sans Frontières. Ces mammifères, qui ne présentent pas les symptômes de la maladie, "semblent contaminer les grands singes et les humains par leurs fientes ou leurs morsures".

Quels sont les pays concernés ?

Selon les chiffres de l'OMS publiés le 12 août, la Sierra Leone (730 cas dont 315 décès) reste le principal foyer. Suivent le Liberia (599 cas dont 323 décès), la Guinée (506 cas dont 373 décès) et le Nigeria (13 cas dont 2 décès).

Par ailleurs, plusieurs étrangers ayant séjourné dans ces pays ont été contaminés. C'est le cas de deux Américains en mission humanitaire et d'un prêtre espagnol, infectés au Liberia. D'autres cas ont été suspectés à

Hong Kong, au Sénégal et en Roumanie, mais les analyses ont innocenté le virus Ebola.

Après une période d'incubation - laps de temps entre la contamination et l'apparition des symptômes - allant de 2 à 21 jours - le virus provoque fièvre, diarrhée, douleurs musculaires, maux de tête et irritation de la gorge, détaille l'OMS. Rapidement, les caillots créés par le virus bloquent les organes vitaux et provoquent d'importantes hémorragies, internes et externes.

Depuis le début de cette nouvelle épidémie, le patient meurt dans 55 à 60 % des cas. Mais, selon l'OMS, ce chiffre peut parfois atteindre 90 %. "La forte mortalité et les signes hémorragiques sont tellement impressionnants qu'il est souvent arrivé que le personnel de santé s'enfuit en abandonnant les patients", rapporte le docteur Esther Sterk, spécialiste des maladies tropicales pour Médecins sans Frontières.

Comment le virus se transmet-il ?

Comme expliqué plus haut, le virus est d'origine animale. Sa transmission à l'homme a été observée après "la manipulation de chimpanzés, de gorilles, de chauves-souris frugivores, de singes, d'antilopes des bois et de porcs-épics retrouvés malades ou morts dans la forêt tropicale", explique l'OMS.

Les proches et le personnel de santé sont donc en première ligne. L'hospitalisation et les rites funéraires, pendant lesquels les corps sont lavés par la famille, sont des foyers importants d'infection.

Théoriquement, il est également possible d'être infecté lors d'un rapport sexuel. Mais la probabilité de contracter le virus de cette façon est faible : "Contrairement au sida, les malades ne sont contagieux qu'après l'apparition des symptômes, explique le docteur

William Schaffner au site *Live Science*. A ce moment-là, faire l'amour est la dernière chose à laquelle pense le malade."

Il n'existe pas de vaccin homologué contre la maladie. Des traitements sont cependant en cours d'expérimentation. Les deux Américains contaminés cette année ont d'ailleurs testé l'un d'entre eux, le ZMapp, un cocktail de trois anticorps dont l'utilisation divise la communauté médicale.

Même si le traitement a eu un effet spectaculaire sur l'un des deux patients, c'est la première fois qu'il est utilisé sur l'homme. "Aujourd'hui, il ne semble pas éthique de proposer une molécule, dont on ne connaît rien des effets secondaires, à des patients qui, dans 40 % des cas, vont guérir

naturellement", met en garde le docteur Sylvain Baize, de l'Institut Pasteur, interrogé par *La Croix*.

En outre, les résultats observés sur le patient américain sont à prendre avec des pincettes. "Ce n'est pas à partir de seulement deux cas qu'on peut conclure à l'efficacité de ce traitement, qui, en outre, ne semble pas pouvoir être produit aujourd'hui à une large échelle", poursuit le médecin.

Pour l'instant, les professionnels se contentent de soigner les symptômes : réhydratation par voie orale ou intraveineuse, administration de médicaments contre la diarrhée, vitamines, antalgiques, etc.

Quelles mesures prendre pour juguler l'épidémie ?

Puisqu'il n'existe pas de vaccin, la priorité est de limiter la propagation du virus. Pour ce faire, les pays concernés ont pris toute une batterie de mesures.

Les personnels de santé protégés, les malades isolés. Dans les hôpitaux où sont soignés les malades du virus Ebola, des règles draconiennes sont mises en place pour placer ces derniers en quarantaine. Les personnels soignants portent une combinaison imperméable, des gants, un masque et des lunettes de protection. Mais comme le virus frappe des endroits reculés, ces moyens de protection ne sont pas toujours au rendez-vous. "Il faut souvent beaucoup de matériel pour isoler les patients et éviter toute contamination avec le personnel soignant", reconnaît Esther Sterk, de MSF.

L'état d'urgence décrété, l'armée appelée en renfort. Dans trois des quatre pays concernés, le Liberia, la Nigeria et la Sierra Leone, l'état d'urgence a été décrété. Au Liberia, les écoles et les administrations sont fermées, la campagne pour les élections sénatoriales reportée.

Les liaisons aériennes coupées, les aéroports contrôlés. Moins touché, le Nigeria a suspendu les vols de la compagnie nationale gambienne sur son territoire, jugeant ses mesures de précaution "insatisfaisantes" alors qu'elle opère notamment au Liberia et en Sierra Leone. Une enveloppe de 11,5 millions de dollars a également été débloquée pour lutter contre le virus.

La Guinée, elle, avait annoncé samedi la fermeture de ses frontières terrestres avec le Liberia et la Sierra Leone. Mais elle est revenue sur cette décision quelques heures plus tard pour éviter une multiplication de déplacements transfrontaliers clandestins. Les contrôles, avec pistolet laser pour prendre la température, sont cependant renforcés à l'aéroport de Conakry, rapporte *RFI*.

D'autres pays de la région, non contaminés, ont pris leurs précautions. La Côte d'Ivoire a suspendu lundi les vols de sa compagnie nationale vers et depuis les pays affectés par la fièvre Ebola, et interdit à toutes les compagnies de transporter les passagers de ces pays vers Abidjan.

La fièvre Ebola, aussi terrifiante soit-elle, est une maladie rare. "Les épidémies sont limitées, mais elles créent à chaque fois la panique", observe Esther Sterk, de Médecins sans Frontières. Si on compare l'épisode actuel à d'autres épidémies de maladies infectieuses, les 8.791 morts du choléra entre 2010 et 2013 à Haïti et les 18.449 morts de la grippe H1N1 en 2008 permettent de relativiser le bilan de la fièvre Ebola.

Depuis 1976, le virus a tué près de 2 500 personnes, contre 36 millions depuis 1983 pour le sida, observe *Le Monde.fr*. Et, en 2012, 627.000 personnes sont mortes du paludisme et 1,3 million de la tuberculose, selon les chiffres de l'OMS.



Les chauves-souris, dangereux vecteurs de maladies mortelles

Ébola, Marburg, rage et peut-être MERS-CoV : les chauves-souris seraient le réservoir de nombreuses maladies mortelles pour l'Homme ou les animaux, dont certaines sont à l'origine d'épidémies dévastatrices. Des chercheurs du Cirad enquêtent actuellement pour comprendre les mécanismes de contamination et mieux enrayer la propagation des agents pathogènes.

De véritables enquêtes sont nécessaires pour remonter la piste des virus pathogènes. « *Tous les mécanismes de contamination ne sont pas encore connus* », souligne Mathieu Bourgarel, chercheur au Cirad, Centre de recherche agronomique pour le développement. Les scientifiques savent toutefois que les chauves-souris, deuxième famille de mammifères en nombre après les rongeurs, souillent les végétaux par leurs fluides corporels, comme l'urine, les déjections ou le placenta lors de la mise bas. Ensuite les fruits infectés sont consommés par les populations humaines et animales.

« *Nous menons de véritables enquêtes policières pour mieux comprendre comment circule un agent pathogène, poursuit le chercheur. Le travail de détection de l'agent infectieux chez les espèces animales potentiellement en contact avec les humains est ardu car la chauve-souris ne ne décèle chez la chauve-souris que des fragments de virus.* »

Pour mieux prévenir et lutter contre les épidémies virales, les scientifiques tentent de déterminer les facteurs d'émergence d'une maladie. Ainsi, pour la fièvre hémorragique Ébola, qui sévit actuellement en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone depuis le mois de mars, « *il existe un phénomène cyclique d'apparition des épidémies chez l'Homme* », indique Mathieu Bourgarel. Tous les cinq ou six ans environ, une flambée se fait jour. Ce phénomène pourrait être lié aux cycles particuliers de fructifications des arbres, entraînant des regroupements massifs de chauves-souris.

À travers le monde, et en particulier en Afrique et en Asie, les chercheurs du Cirad mènent des études sur les mammifères volants. Plus récemment, l'organisme a également été sollicité pour développer des travaux sur le virus MERS-CoV. Si le dromadaire a été identifié comme vecteur, les chauves-souris et les rongeurs pourraient là encore être les réservoirs primaires de ce virus.

Pénurie de personnel médical pour lutter contre Ebola

Face à la virulence de l'épidémie d'Ebola, l'Onu engage la communauté internationale à répondre à la pénurie de personnel médical en Afrique de l'Ouest. Son secrétaire général, Ban Ki-Moon, appelle néanmoins à ne pas céder à la panique.

Selon l'Onu, pallier le manque de médecins est l'un des défis les plus importants dans la lutte contre Ebola.



Pour freiner la propagation du virus Ebola, une politique sanitaire se met progressivement en place en Guinée, au Libéria, au Nigeria, où un treizième cas a été recensé, et en Sierra Leone. Malgré tout, les ressources médicales restent insuffisantes pour venir en aide aux populations atteintes.

L'Organisation des Nations unies appelle ainsi « *la communauté internationale à répondre de toute urgence à la pénurie de médecins, d'infirmières et d'équipements, dont des vêtements protecteurs et des tentes d'isolement, pour affronter l'épidémie* ».

Éviter la panique et la peur

Malgré la difficulté à faire passer les messages de prévention auprès des populations, Ban Ki-Moon s'est voulu rassurant. « *Il faut éviter la panique et la peur. Ebola peut être évitée. Avec des ressources, des connaissances, une action rapide et de la volonté, les gens peuvent survivre à la maladie. Ebola a été contrôlé avec succès ailleurs, et nous pouvons le faire ici aussi* », a-t-il souligné. Depuis le début de l'épidémie (décembre 2013), 1.975 cas ont été recensés dont 1.069 mortels.

Pour lutter contre l'épidémie à fièvre hémorragique Ébola, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les organisations non gouvernementales (ONG) manquent cruellement de moyens, en particulier de personnel formé à la prise en charge de cette maladie, mais aussi de matériel. Tandis que le nombre de cas augmente et que la flambée se propage dans des zones toujours plus disséminées, leur travail prend des airs de mission impossible.

« *Ce qui manque le plus c'est le person-*

Un traitement testé sur des médecins atteints

« *plusieurs générations de professionnels de santé ont appris à se comporter dans nos structures, notamment auprès de leurs pairs qui ont affronté les flambées en Ouganda par exemple* ». Pour autant, « *le travail est intense et dur, donc on doit les renouveler sans cesse* ». De plus, la propagation du virus Ébola à de nouveaux pays, comme le Libéria et la Sierra Leone voisins, et la dissémination des cas représentent un obstacle d'importance. « *La situation y est alarmante car il y a tellement de cas dans tellement d'endroits différents qu'il est difficile de tous les prendre en charge* », explique le docteur William Etienne.

De nombreux soignants volontaires du monde entier travaillent aux côtés des professionnels de santé des pays touchés. Parmi eux, deux Américains ont été contaminés par le virus au Libéria. Samaritan's purse, l'ONG les employant, a indiqué qu'ils avaient accepté l'administration d'un traitement expérimental contre Ébola n'ayant pas encore été testé sur les humains. Ce sérum, appelé ZMapp et produit par Mapp Biopharmaceutical à San Diego, a fait l'objet d'une étude sur des singes. Les résultats étaient prometteurs. Leur état semble s'être amélioré. Depuis, le docteur Kent Brantly et Nancy Writebol sont soignés à l'hôpital Emory University à Atlanta (États-Unis). Un cas suspect est actuellement analysé à New York et un autre à Jeddah, en Arabie saoudite. Sur son compte Twitter, Gregory Härtl, porte-parole de l'OMS confirmait ce mardi que les résultats d'analyses n'avaient pas encore été délivrés. Enfin, le Nigeria, où un citoyen américain venu du Libéria est décédé de la maladie la semaine dernière, a annoncé 6 cas suspects, tous



© JOHN LE FEVRE/REX

26^E FESTIVAL VISA POUR L'IMAGE

La photo de presse règle ses comptes

A travers une trentaine de photos, l'exposition éponyme convoque les clichés ayant illustré les événements parmi les plus marquants de ces dernières années.

Le 26^e festival *Visa pour l'image*, bastion du photojournalisme professionnel, qui a pris fin le 14 du mois en cours, a mis les images amateur à la Une. A travers une trentaine de photos, l'exposition éponyme convoque les clichés ayant illustré les événements parmi les plus marquants de ces dernières années. Tout commence avec une photo de Jacqueline Kennedy quelques secondes après le tir mortel contre son mari, à Dallas en 1963 et se termine sur la capture d'écran de la vidéosurveillance du Musée juif de Bruxelles où apparaît Mehdi Nemmouche en 2014. Entre l'un et l'autre se succèdent, par ordre chronologique, les images de catastrophes naturelles (tsunamis), de dictateurs dans les minutes précédant (pour Saddam Hussein) ou suivant (pour Mouammar Khadafi) leur mort, du scandale des photos de prisonniers d'Abou Ghraib (2003), d'exactions terroristes (passagers cherchant à fuir dans les tunnels de métro lors des attentats de Londres en 2005)... Leur unique point commun : aucune n'a été prise par un photographe professionnel.

30 images "qui n'ont pas changé le photojournalisme"

Pourtant, aussi iconiques qu'elles soient, ces trente images "n'ont pas changé le photojournalisme" affirment Samuel Bollendorf, photographe et lauréat du Visa d'or RFI-France 24 du meilleur webdoc) et André Gunthert, chercheur en culture visuelle à l'EHESS, les deux commissaires de l'exposition. Une affirmation

qui, dans le cadre d'un festival qui s'acharne à défendre le rôle des photojournalistes, se veut rassurante. "Ce n'était pas la diffusion des smartphones qui rendait les amateurs menaçants, mais la croyance dans l'émergence d'un univers médiatique alternatif", conclut André Gunthert. Ce qui n'a pas eu lieu. Autrement dit, plus de peur que de mal. Mais dans un festival qui donne également large et libre accès aux non-professionnels, l'exposition rate un peu sa cible. La majorité des visiteurs interrogés n'ont vu que le catalogue des événements clés des 20 dernières années sans faire grand cas de la distinction ontologique entre l'origine amateur et professionnelle. Sauf que cette approche, par la simple question du volume, évacue celle de la qualité de la photo. L'image amateur se définirait donc uniquement parce qu'elle est "non-professionnelle". Un parti pris qui fait du concept d'amateur un véritable fourre-tout mettant sur le même plan témoignage et propagande. Quoi de commun en effet entre l'image extraite d'une vidéo de revendication de décapitation de l'otage américain Nicholas Berg par Al-Qaïda en 2004 et la photo d'un corps sans vie dans le stade de Conakry prise par Fode Kouyate, un membre du réseau des Observateurs de France 24, témoin du massacre de septembre 2009 ? Une image sort du lot par les interrogations que suscite sa non-utilisation : celle du corps tuméfié de Darius, le jeune Rom lynché en juin dernier à Pierrefitte-sur-Seine, recroquevillé dans un chariot. Cette photo, prise par un "voisin", n'ayant pas été publiée par la presse française, est



remplacée par un panneau portant la mention "La publication de cette image est interdite en France". La note explicative qui l'accompagne souligne que la décision de ne pas publier l'image découle d'un débat éditorial entre son intérêt journalistique, sa monstruosité et l'illégalité de sa diffusion. "Une discussion finale classique autour de la publication

d'un document, concluent les commissaires. La question du statut de cette image restant tout simplement hors-sujet." Dont acte. La photo amateur n'a pas été le raz-de-marée annoncé mais, grâce à l'explosion des réseaux sociaux, elle continue à gagner du terrain. Et plus elle s'impose, plus la question de son origine doit être posée. On aurait aimé que l'exposition

9^E FESTIVAL DE THÉÂTRE COMIQUE DE MÉDÉA

L'Inspecteur Tahar et l'Apprenti à l'honneur

La ville de Médéa abritera, du 25 au 30 septembre courant, la 9^e édition du Festival national de théâtre comique, dédiée, cette année, aux défunts comédiens, Hadj Abderrahmane, connu du grand public sous le nom de L'inspecteur Tahar et de son fidèle co-équipier et complice, Yahia Benmabrouk, qui campait brillamment le rôle de L'Apprenti dans les séries culte *les aventures de l'inspecteur Tahar*. Huit pièces théâtrales, alliant les styles tragi-comiques et satiriques, seront en compétition, à l'occasion de cette édition, en vue de décrocher la "grappe d'Or", la plus haute distinction de ce festival, très attendu par les amateurs du 4^e art, tou-

jours nombreux à se déplacer à la maison de la culture Hassan-El-Hassani pour découvrir et encourager les jeunes comédiens. Outre le programme de compétition officiel, qui verra la participation de troupes théâtrales des wilayas de Tlemcen, Batna, Oum-El-Bouaghi, Sétif, Sidi-Bel Abbès, Souk-Ahras, Boumerdès, ainsi que la troupe locale, Bencheb cette 9^e édition sera également marquée par la présentation, hors compétition, d'une quinzaine de spectacles et one man show, animés par des artistes connus de la scène satirique algérienne, parmi lesquels les humoristes Heroudi, Houndou, Hamid Achouri et Kamel Bouakkaz. Ces spectacles auront

lieu, selon le commissaire du festival, Miloud Belheniche, au niveau de la salle des sciences juridiques de Msallah, du centre de loisirs scientifique (CLS, des résidences universitaires du chef-lieu de wilaya, de la maison de la culture et de l'esplanade du boulevard de l'ALN. Cette édition sera également mise à profit pour faire redécouvrir au public ces deux grands noms du cinéma algérien, à travers une rétrospective des parcours artistiques des défunts, ainsi que la programmation, en marge de ce festival, de rencontres débats et d'ateliers d'animation et d'initiation dans diverses disciplines théâtrales.

PRODUCTION DE CAT STEVENS

Un nouvel album fin octobre

Le chanteur britannique Cat Stevens, qui se fait appeler Yusuf Islam, va sortir fin octobre un nouvel album rythm & blues avant de partir en tournée en Amérique du Nord pour la première fois depuis 35 ans, a annoncé lundi sa maison de disques. Cat Stevens, qui avait changé de nom après sa conversion à l'islam en 1977, est l'auteur de chansons blues de cet album intitulé *Tell 'Em I'm Gone*, qui sortira le 27 octobre. Le chanteur, plus connu dans le registre folk pop, a déjà diffusé un des titres de l'album, qui est une version très fidèle de *Dying to Live* écrit par Edgar Winter en 1971. Yusuf Islam, 66 ans, explique que la partie rythm & blues de "son exploration musicale et spirituelle depuis 50

ans" attendait d'être "libérée". "Ce qui est puissant et profond pour moi, c'est le message qui émerge des paroles", estime le chanteur. "ça m'est soudain venu à l'esprit: le combat pour la liberté ! N'est-ce pas ce dont rêvent la plupart des êtres humains ? La musique et le blues notamment ont été des moyens pour beaucoup d'échapper aux chaînes du destin des riches et des puissants", explique-t-il dans un communiqué publié par Legacy Recordings. Yusuf a déjà six dates de concerts en Amérique du Nord, qui commenceront le 1^{er} décembre à Toronto et finiront le 14 décembre à Los Angeles. La dernière fois que Cat Stevens a chanté en Amérique du Nord remonte à 1976 quand le chanteur, auteur des tubes *Wild*

World, Father and Son ou *Peace Train*, était au faite de sa gloire. Puis Yusuf a arrêté ses tournées après sa conversion à l'islam, se produisant très rarement avant la sortie en 2006 de l'album *An Other Cup*. Il a alors donné quelques petits concerts à New York en 2006, puis à Los Angeles trois ans plus tard, mais sa tournée en Amérique du Nord a ensuite été annulée après des problèmes de visa de travail. Yusuf s'était déjà vu refuser l'entrée aux Etats-Unis en 2004 après que son nom eût apparû sur une liste de personnes interdites de vol. Le chanteur avait alors affirmé qu'il avait été confondu avec quelqu'un d'autre. Il a ensuite poursuivi et gagné les procès - contre deux journaux britanniques qui prétendaient qu'il soute-



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 41/2014

NIF:40801500007086

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour:

«Réalisation d'un dalot double en Béton Armé sur Oued ZMOR/ Sidi-Ghazel» dans le cadre de l'opération «Réalisation dédoublement de la RN 03 sur 18 Kms ».

Les entreprises ayant pour activité principale travaux publics, de catégorie Quatre (04) et plus, et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA (la rentrée nord de la ville de Biskra)/Route de Batna.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de la DTP (la rentrée nord de la ville de Biskra)/Route de Batna, sous double pli cacheté et anonyme, portant la mention: «Soumission, «Réalisation d'un dalot double en Béton Armé sur Oued ZMOR/ Sidi-Ghazel» dans le cadre de l'opération «Réalisation dédoublement de la RN 03 sur 18 Kms ». A' ne pas ouvrir.

Les offres doivent être déposées au service contractant entre 9h00 et 10h00, le 21^{ème} jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur le BOMOP ou les journaux nationaux. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours, à compter de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment:

Offre technique (Selon l'article 6.1 de l'instruction aux soumissionnaires)

- Le certificat de qualification et de classification professionnelle
- Déclaration de probité
- Un extrait de rôle, en cours de validité (apuré ou avec échéancier)
- Un extrait de casier judiciaire, en cours de validité
- Une attestation de mise à jour CNAS, en cours de validité
- Une attestation de mise à jour CASNOS, en cours de validité
- Une attestation CACOBATH
- Reçu de dépôt légal des comptes sociaux.
- Un extrait de registre de commerce ré immatriculé
- Statuts de l'Entreprise
- Bilan financier des 03 dernières années (déclarations d'impôts des 03 dernières années)
- Références professionnelles dûment signées par les maîtres d'ouvrages
- Déclaration à Souscrire, Instructions aux Soumissionnaires
- Mémoire Technique, Planning de réalisation et délais d'exécution
- Dossier technique

Offre Financière (Selon l'article 6.2 de l'instruction aux soumissionnaires)

Soumission

CPS

Définitions des prix unitaires

Bordereau des Prix Unitaires

Devis Quantitatif et Estimatif

L'OUVREURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera le jour correspondant à la date fixée pour le dépôt des offres à DIX HEURE TRENTE (10 h 30) en séance publique à la D.T.P de Biskra.

- si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DE LA WILAYA DE BOUMERDES

NIF: 4080 15 0000 35 003

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°33...../2014

La Direction des travaux publics de la Wilaya DE BOUMERDES lance un avis d'appel d'offres National Restreint Pour les PROJET : Aménagement et revêtement de la liaison de l'échangeur BORDJ MENAIEL-EST vers DRAA EDDOUM sur 1200 ML

Les entreprises intéressées, qualifiées et classées à la catégorie Quatre (04) et plus (activité principale travaux publics), peuvent retirer le cahier des charges auprès de la "DIRECTION des TRAVAUX PUBLICS de la Wilaya de BOUMERDES, bureau des marchés publics" dès la première parution du présent avis sur le BOMOP, ou les quotidiens nationaux.

Les offres seront remises dans une enveloppe extérieure fermée anonyme, avec la mention :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BOUMERDES
CITE ADMINISTRATIVE
-BOUMERDES-
"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT "
SOUMISSION

Aménagement et revêtement de la liaison de l'échangeur
BORDJ MENAIEL-EST vers DRAA EDDOUM sur 1200 ML
"A NE PAS OUVRIR".

Celle-ci doit contenir deux (02) autres enveloppes fermées, la première contenant toutes les pièces relatives à l'offre technique de l'entreprise, et la seconde les pièces relatives à l'offre financière.

1. OFFRE TECHNIQUE :

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe avec la mention « OFFRE TECHNIQUE » et doit contenir les pièces suivantes dûment légalisées :

1. Déclaration à souscrire remplie, signée et paraphée.
2. Déclaration de probité dûment remplie, signée et paraphée.
3. Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée
4. Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) clauses administratives et techniques dûment signée et paraphée
5. Un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie Quatre (04) et plus (Activité principale, travaux publics).
6. Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de Bonne Exécution moins de cinq (05) ans par rapport à la date de publication de l'appel d'offre valorisées et signées par les maîtres d'ouvrages (Copies légalisées).
7. Statut de l'entreprise « le cas échéant » (copie légalisée)
8. Le registre de commerce (photocopie légalisée)
9. Les bilans financiers de l'entreprise pour les trois dernières années certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts (copie légalisée).
10. Un extrait de rôle datant de moins de trois (03) mois (copie légalisée)
11. Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH (copie légalisée)
12. La liste des moyens matériels accompagnée d'un état de renseignement complet avec carte d'immatriculation pour le matériel roulant avec copies légalisées des contrats d'assurance factures d'achat pour le matériel non roulant (copie légalisée)
13. La liste des moyens humains appuyé par la déclaration CNAS (attestation d'affiliation) ou les déclarations annuelles des salaires (DAS)
14. Extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité (copie légalisée)
15. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de la société « en cours de validité » (copie légalisée)
16. le numéro d'identification fiscale (NIF) (copie légalisée)
17. Planning prévisionnel des travaux.
18. Relevé d'identité bancaire (RIB)

2. OFFRE FINANCIERE :

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe avec la mention « OFFRE FINANCIERE » et doit contenir les pièces suivantes :

1. La soumission dûment remplie et signée
2. Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé
3. Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les offres doivent être déposées au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de BOUMERDES La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 13H 30mn

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des offres le même jour de la date de dépôt des offres à 14 h 00 m, au siège de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDES.

Si le jour de la date de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant Trois (03) mois augmenté de la durée de préparation des offres.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Où recevra la JSK ?

La JS Kabylie n'est toujours pas fixée sur le stade qui abritera ses matches à domicile après la suspension du stade 1er-novembre de Tizi-Ouzou, cela suite au décès du joueur camerounais Albert Ebossé.

PAR MOURAD SALHI

Le club phare de Djurdjura recevra samedi prochain l'ASO Chlef, à l'occasion de la quatrième journée du Championnat national de Ligue 1. Les dirigeants de la formation phare de Djurdjura n'ont pas encore d'idée précise sur le stade qui abritera les matches à « domicile ». La direction du club continue de superviser certaines enceintes avant de faire son choix. La JS Kabylie a déjà supervisé le stade de Bouira, mais ce dernier est en pleins travaux. Le président Hannachi n'a pas encore tranché sur cette question mais il est fort probable que cette rencontre aura lieu au stade de Kouba. « Nous sommes en train de voir. Nous n'allons pas tarder à être fixés sur cette ques-



tion », a indiqué à la presse le président Moh-Chérif Hannachi.

Une chose est néanmoins sûre, peu importe le stade qui abritera ce match puisque la JS Kabylie évoluera en dehors de ses bases et loin des regards de ses supporters. Ces derniers n'acceptent toujours pas les décisions de la Ligue nationale de football. Les inconditionnels des Jaune et Vert devaient organiser, hier, une autre marche pour mettre la pression sur l'in-

stance nationale pour qu'elle revoit ses décisions.

En tous cas, la direction du club veut trouver un terrain qui arrange tout le monde, notamment les joueurs. Pas mal de stades ont été évoqués par les responsables de cette formation phare de Djurdjura. Parmi ces stades, il y a celui de Kouba, où la JS Kabylie a déjà évolué par le passé. L'autre stade, qui revient souvent dans l'entourage du club, est celui de Boumerdès. Le club

phare de la ville des Genêts avait opté pour ce stade lors des événements de 2001. Les responsables du club sont en train d'étudier ces choix. Le stade de Dar El-Beïda, où les joueurs se sont entraînés pendant la période d'arrêt du championnat, pourrait abriter les matches de la JS Kabylie.

En tous cas, la JS Kabylie devra se fixer dans les prochaines heures. Dans le programme de la Ligue nationale de football, l'instance nationale n'a pas donné ni le lieu ni l'heure du match.

Le club phare de Djurdjura, rappelons-le, évoluera durant toute la saison en dehors de ses bases et sans la présence de ses supporters pendant toute la première phase. Les supporters sont interdits de se déplacer avec leur équipe même quand il s'agit de matches à l'extérieur. La direction du club a déposé un recours au niveau de la Ligue nationale de football.

M. S.

PROJET DE LA LOI DE FINANCES 2015

Des mesures pour améliorer la trésorerie des clubs professionnels

L'amélioration de la trésorerie des clubs professionnels de football (sociétés par actions) ainsi que l'augmentation des potentialités d'investissement de ces derniers, figurent en bonne place dans le projet de la loi de finances (PLF) pour 2015.

Selon le PLF 2015 dont l'APS a obtenu une copie, plusieurs mesures sont prévues dans le cadre du "fonds de soutien public de l'Etat aux clubs professionnels de football". Ainsi, il est proposé d'étendre la prise en charge de 50 % de frais de déplacement du club professionnel pour les matchs disputés à l'é-

tranger aux compétitions mondiales. Les représentants algériens en compétitions africaines (Ligue des champions et coupe de la Confédération) font face à des problèmes financiers énormes en raison de longs déplacements effectués dans le continent africain ce qui coûte beaucoup pour la trésorerie des équipes en raison de la cherté de la billetterie. Le PLF 2015 prévoit également de proroger le financement du fonds de roulement du club professionnel pour une durée de quatre ans à compter de la publication de la PLF 2015. Il est proposé également d'attribuer la qualité d'ordon-

nateur secondaire de ce compte aux directeurs de la Jeunesse et des sports de wilayas.

Parmi les autres propositions visant à améliorer la trésorerie des clubs professionnels de football, la prise en charge totale par l'Etat de la construction des centres d'entraînement.

En effet, selon la PLF, il est proposé de porter à 100 % au lieu de 80 %, le financement du coût de réalisation des centres d'entraînement des équipes évoluant dans le championnat d'Algérie de Ligues 1 et 2 professionnelles.

PROFESSIONNALISME

Reprise des rencontres FAF-présidents de clubs en octobre

Les rencontres entre le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, et les présidents des clubs professionnels, portant sur l'application du professionnalisme, reprendront en octobre prochain, a appris l'APS lundi auprès d'une source proche du dossier.

La prochaine rencontre, dont la date n'a pas encore été fixée, sera une occasion pour les responsables des clubs d'évaluer le professionnalisme, cinq ans après son instauration, et les décisions qui devraient être prises pour son "application réelle", précise la même source. "Pour le moment, nous ne pourrions pas parler du vrai professionn-

isme tant que les mesures d'accompagnement décidées par l'Etat n'ont pas encore vu le jour sur le terrain. Je pense que nous allons passer une autre saison transitoire, en attendant de progresser dans ce sujet", a affirmé à l'APS le porte parole de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar.

Lors d'une récente sortie devant la presse, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, avait indiqué que l'exercice footballistique 2014-2015 devrait permettre la mise en place du "vrai professionnalisme, notamment sur le plan organisationnel où beaucoup reste à faire".

Outre le dossier "brûlant" du professionnalisme, la prochaine rencontre entre les présidents des clubs et Mohamed Raouraoua, portera également sur le sujet de la violence dans les stades et la nécessité de mettre fin à ce fléau. Une première réunion sur cette question s'est déroulée il y a quelques jours au siège de la FAF, mais sans pour autant en découler sur des décisions.

Cette rencontre fait suite au décès tragique de l'attaquant camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebossé, atteint par un projectile lancé des tribunes à l'issue du match face à l'USM Alger (1-2), comptant pour la 2e journée du cham-

GRAND PRIX ZAGREB Médaille d'argent et deux 5^{es} places pour le judo algérien

Le judo algérien s'est illustré au Grand Prix Zagreb-2014 (12-14 septembre), en remportant une médaille d'argent, deux 5^{es} places, une 7^e et une 15^e position au tableau final sur 46 pays classés, rapporte lundi le site officiel de la fédération internationale de judo (IJF). La meilleure prestation algérienne a été l'œuvre de Mohamed Amine Tayeb (+100 kg) qui est monté sur la 2^e place du podium, après avoir perdu la finale face au Hollandais Roy Meyer (par deux shido). Pour atteindre la finale, Tayeb devait passer quatre adversaires qu'il a battus avant terme. L'Algérien a éliminé, tout à tour, le Lituanien Arturs Nikiforenko (1er tour), l'Autrichien Daniel Allerstorfer, le Roumain Daniel Natea et en demi-finale le Russe Volkov Andrey, après un combat intense.

La consécration de Mohamed Amine Tayeb a été précédée par la 5^e place de Lyes Bouyakoub dans la catégorie des -100 kg, après avoir échoué au pied du podium pour le bronze, face au Portugais Jorge Fonseca. Le parcours de Bouyakoub a été, tout de même, honorable dans une catégorie qui a enregistré la participation de 18 concurrents. Après un tour à blanc, l'Algérien a éliminé David Bouechel (Liechtenstein) au second tour, puis le Hongrois Miklos Cirjenies, avant de s'incliner en demi-finale, devant le Géorgien Aleksandre Mskhaladze (médaillé d'argent). La seconde 5^e position ramenée par la sélection algérienne a été enregistrée par la judokate Imène Agouar chez les (-63kg). Agouar a atteint, également, la demi-finale de sa catégorie qu'elle a perdue face à la Slovène Tina Trstenjak, vainqueur de la médaille d'or. Imène Agouar pouvait ramener une médaille de bronze si elle avait passé le cap de la Française Maëlle Di Cintio au seul match de repêchage qu'elle avait à disputer. Avant la demi-finale, la judokate algérienne avait passé un 1er tour à blanc, avant de vaincre la Roumaine Renata Bucatari et l'Australienne Katharina Haecker. Dans la même catégorie, Souad Elakhal s'est contentée d'un succès, au 1er tour, face à la Chinoise Hu Yamei, avant de voir son parcours s'arrêter devant l'Italienne Edwige Gwend, qui a pris la 5^e position. La participation algérienne (3 garçons et 3 filles) au Grand Prix de Zagreb-2014 a été ponctuée aussi par la 7^e place de Nourine Fethi (-66kg). Nourine a gagné deux combats (aux premiers tours), contre, respectivement, l'Italien Piras Matteo et le Serbe Marko Vukicevic, avant de perdre, par la suite devant le Russe Alim Gadanov (médaillé d'argent).

Pour sa part, Sonia Asselah (+78 kg), n'a pas fait long feu, puisqu'elle a perdu le seul combat qu'elle avait à faire, au second tour, face à l'Ukrainienne Svitlana Iaromka (médaillé d'argent) de la catégorie.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

- Elabore les stratégies de ventes offensives

- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

- Met en place un réseau de distribution

- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

- Développe et suit les grands comptes

- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner-1411

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

- Etablissement des documents liés au mode de transport

- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement

- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité

- Tenue à jour des documents de gestion logistique

- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.

- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.

- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE

- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société

- Montage et mise en forme du processus HSE

- Management et Pilotage du Processus de HSE

- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.

- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord

- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.

- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle

- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

- environnement.

- Expérience minimale 02 ans

- Expérience sur un poste similaire souhaitée

- Dynamique

- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner-1409

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:

- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;

- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.

- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

- Superviser et contrôler la gestion des agences.

- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.

- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

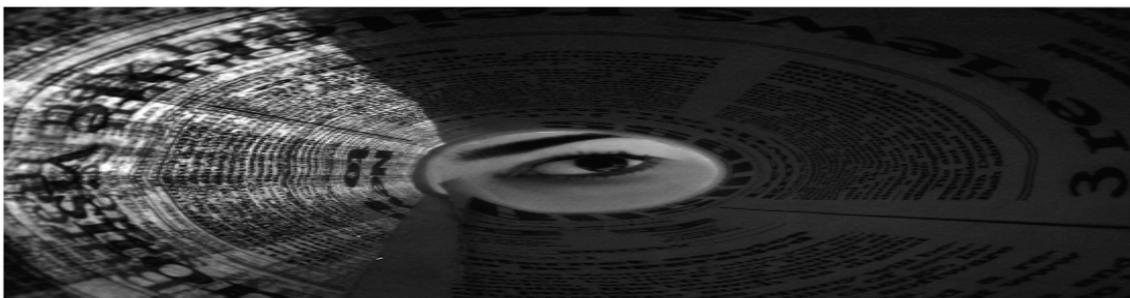
Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Courgettes bolognaises



Ingrédients :
1 kg de courgettes
250 g de viande hachée
400 g de coulis de tomate
Ail, persil
Sel et poivre
Fromage râpé

Préparation :
Couper les courgettes en rondelles et les faire cuire 20 mn à la vapeur. Pendant ce temps, faire revenir 10 mn la viande hachée dans un peu de matière grasse. Ajouter le coulis de tomate, l'ail, le persil, le sel et le poivre. Laisser cuire encore 5 mn. Mélanger le tout. Facultatif : saupoudrer de fromage.

Biscuit roulé



Ingrédients :
5 œufs
125 g de sucre semoule
25 g de farine
20 g de beurre
100 g de confiture
3 c. à soupe de sucre glace

Préparation :
Préchauffer le four à 190° th 7. Battre vigoureusement les jaunes d'œufs et le sucre. Ajouter la farine tamisée. Incorporer délicatement les blancs montés en neige. Étaler l'appareil à l'aide d'une spatule sur une plaque recouverte de papier sulfurisé beurrée. Cuire à four chaud 6 minutes. Dès la sortie du four, retourner la feuille de biscuit sur une autre feuille de papier sulfurisé ou sur un torchon propre. Étaler régulièrement la confiture sur le grill encore chaud et rouler aussitôt. Bien serrer. Quand il est froid, couper les extrémités. Saupoudrer de sucre glace et le passer éventuellement quelques instants sous le grill afin qu'il caramélise légèrement.

SOINS ET BEAUTÉ

Comment gagner du temps le matin

Vous partez travailler dans 15 minutes et vous ne savez toujours pas comment vous habiller ? Voici quelques astuces qui peuvent vous faire gagner de précieuses minutes le matin.

Dépannage anticipé :
Été comme hiver, on veille à toujours avoir dans son placard un ensemble «dépanneur», robe ou autre vêtement s'enfilant en un clin d'œil, propre et repassé, pour les jours où le réveil n'aura pas sonné. La même prévoyance en version trousse de maquillage est aussi une excellente idée.

Nettoyer et reprendre sans tarder :
Pressée, on enfle une veste et voilà ! Le bouton qu'on s'était juré de recoudre demain manque, perdu on ne sait où. Pire, la petite tache de graisse oubliée depuis des semaines, même si on s'était promis de la confier au nettoyeur. Recoudre



Le matin d'une rencontre hyper-importante avec un client, on fouille dans la commode : catastrophe ! Pas un seul collant de la couleur qui convient à notre tenue. Ça n'ar-

rivera plus si, aux prochains achats, on fait des provisions et si, dorénavant, chaque fois qu'on ouvre l'emballage d'un collant neuf, on le remplace illi-co par un nouveau.
Au lieu de tout placer pêle-mêle dans le placard ou dans un tiroir, on glisse les foulards sur le même cintre que les manteaux avec lesquels on les porte et on met les gants dans les poches ou les manches.

Bijoux bien rangés :
Deux solutions pour gagner du temps : déposer les bijoux dans les poches des vêtements avec lesquels on les porte le plus souvent - à condition qu'ils ne soient pas trop lourds car ils déformeraient les poches -, soit on classe ceux qui vont ensemble dans de petits sacs de plastique transparent dans le coffret à bijoux. On peut aussi piquer les boucles d'oreilles dans des cartons et s'assurer d'avoir, dans un sachet ou une boîte, une bonne provision de fermoirs pour remplacer ceux que l'on perdra.

Faire des provisions :

ENTRETIEN DU BOIS

Traiter les meubles contre les insectes

Les termites sont un véritable fléau pour les meubles. En quelques années ils peuvent détruire totalement les pièces de bois. Traiter le bois en profondeur permet de prévenir ou de stopper les dégradations dues aux insectes.

Dans la boîte à outils :
Pinceau, chiffon, gants. Traitez aussi bien vos bois neufs avant l'application du produit de finition (traitement préventif) que les bois attaqués (traitement curatif).
Préparation :
Décapez ou décirez le bois. S'il ne peut être décapé (cas d'un meuble d'art, d'une marqueterie fine...), vous badigeonnez les faces intérieures.

Traitement préventif :
Badigeonnez abondamment le traitement sur toutes les surfaces du bois. Passez une deuxième couche 30 mn à 1 h

après la première.

Traitement curatif :
Traitez toutes les surfaces du meuble par badigeon. Passez deux à trois couches espacées de 30 mn. Puis procédez à une injection de produit dans tous les trous de sortie d'insectes, tous les 4 à 5 cm. Essayez les couloirs. Laissez sécher 24 h.

Pour les petits objets ou pieds de meubles :
Faites-les tremper 10 mn dans le produit de traitement. Celui-ci pénétrera par capillarité.
Laissez sécher 48 h. Soigneusement effectué, ce traitement sera efficace pendant 10 ans sans risque de réinfection. La tranquillité quoi !



Astuces... Astuces... Astuces... S

Booster les effets d'un masque avec de l'huile



Selon vos problèmes de peau, appliquez une huile de soin correspondante, hydratante ou purifiante, sur le visage avant de poser votre masque qui deviendra plus efficace encore.

Un fond de teint traité



Ajoutez quelques gouttes d'huile de soin hydratante à votre fond de teint. Selon votre type de peau ou le problème rencontré, votre fond de teint deviendra un véritable soin de beauté.

Compresses maison anti-poches des yeux



Épluchez et râpez 1 pomme de terre. Ajoutez 2 g d'H E de camomille et 2 g d'H E de bleuet. Déposez ce mélange sur deux compresses stériles. Appliquez sur les yeux et laissez poser 20 min.

Massage express pour détendre les tensions



Pour chasser le stress et détendre les tensions en deux temps, trois mouvements : massez quelques min vos tempes et vos poignets avec une huile de soin.

Mots Fléchés N°261

drogues dopantes intimidera	hâlera bien notée	plus se- fait trop clarté du matin	réside chape- lets	faible extirpez	accompli mon temps	sourdes manquées
véhicule de bébé court- circuitier				début de révolte à poil	durillon dira toute la liste	
réunion de grains distend		un peu fou écornées	obtenu lavernier	serein vient après	prépo- sition Zeus la fit vache	
fruit tropical moteur		mot pour familier rame très rapide	dépôt de vapeur	lutte au Japon roche éruptive	douze mois refuge	petites planches
devinette	comptai inséré		trauma- tisa style jamaïcain	attaque éclair cours au début		
expédiera réquiment d'antan		parvins à atteindre niveau		canton de G.Tell ventilais	terme sur le court lézarde	élargir
abon- dance	est solide pleurni- cher		oiseau de mer outil de sourcier	parties du nez fortune	elle vous fait roi repaire	cham- pion choisi- rais
ajusta esero- guée			machins enrou- lement			groupes fana- tiques
à moi de bon matin		stimulé rythme moderne	placé à l'étude oublie	montrer sa joie tendre intérieur	fief du skipper bel emolumé	roue de pouille
prendre la fuite	ressas- sai forme de ferrure			unie	technique rare feuilleté	
repro- duira					émous- sas	

SUDOKU	N°261	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES N°260
		N°260	

		9	5 3
7	5		9
	6	3	7
8		9	2
		8 3 5	
		4	7
			2
9		2	6
	4		1 5
5 8	3		

8	9	4	7	2	1	3	5	6
2	5	1	3	8	6	9	7	4
6	7	3	4	9	5	1	2	8
9	3	2	5	1	8	6	4	7
5	4	7	2	6	3	8	9	1
1	6	8	9	4	7	5	3	2
7	1	9	8	3	4	2	6	5
4	2	6	1	5	9	7	8	3
3	8	5	6	7	2	4	1	9

■	D	■	G	■	E	■	R	■	A	■	G	■	D										
■	V	■	O	■	L	■	O	■	N	■	T	■	I	■	E	■	R	■	S	■	A	■	I
■	R	■	E	■	G	■	A	■	R	■	D	■	S	■	A	■	I	■	N	■	S	■	I
■	H	■	S	■	O	■	P	■	E	■	L	■	A	■	I	■	S	■	S	■	E	■	S
■	P	■	T	■	P	■	S	■	A	■	U	■	M	■	E	■	S	■	S	■	S	■	S
■	T	■	H	■	E	■	M	■	E	■	P	■	E	■	A	■	G	■	E	■	S	■	A
■	O	■	R	■	I	■	E	■	N	■	I	■	E	■	S	■							
■	B	■	R	■	A	■	S	■	O	■	E	■	S	■	T	■	R	■	E	■	P	■	I
■	E	■	S	■	E	■	T	■	U	■	S	■	A	■	T	■	I	■	F	■			
■	A	■	S	■	P	■	I	■	R	■	E	■	R	■	A	■	S	■	O	■	I	■	N
■	■	■	L	■	O	■	G	■	E	■	U	■	S	■	E	■	C	■	R	■	E	■	T
■	C	■	Y	■	A	■	N	■	O	■	S	■	E	■	C	■	O	■	R	■	S	■	E
■	A	■	N	■	T	■	E	■	R	■	O	■	D	■	E	■	E	■	N	■			
■	A	■	C	■	E	■	R	■	E	■	S	■	O	■	T	■	E	■	T	■			
■	H	■	U	■	E	■	R	■	A	■	I	■	T	■	L	■	I	■	E	■	R	■	A
■	A	■	T	■	R	■	E	■	U	■	R	■	I	■	N	■	E	■	R	■	E	■	T
■	■	■	S	■	L	■	A	■	V	■	E	■	E	■	T	■	A	■	M	■	E	■	R
■	O	■	S	■	L	■	I	■	E	■	P	■	I	■	T	■	I	■	E	■	■	■	I
■	A	■	R	■	E	■	S	■	M	■	A	■	G	■	E	■	S	■	O	■	C	■	
■	U	■	N	■	I	■	E	■	M	■	I	■	S	■	E	■	A	■	S	■	I	■	E
■	G	■	A	■	N	■	S	■	E	■	S	■	S	■	A	■	L	■	E	■	S	■	

Les hommes préhistoriques consommaient déjà alcool et drogues

Une archéologue espagnole a passé en revue les traces de boissons alcoolisées et de plantes psychoactives retrouvés sur divers sites de fouilles de la préhistoire européenne.

Son étude conclut en un usage très ancien, mais aussi très cadré, de ces produits. Les jeunes d'aujourd'hui sont souvent accusés de se laisser aller à de nombreux excès par des générations précédentes, qui jurent de ne pas y toucher. Pourtant le phénomène est aussi ancien que l'humanité : les hommes préhistoriques consommaient déjà de l'alcool et des stupéfiants. La professeure d'archéologie de l'université de Valladolid Elisa Guerra-Doce a ainsi passé en revue les traces archéologiques de ces usages. Ses travaux ont fait l'objet d'une publication dans le *Journal of Archaeological Method and Theory*. L'utilisation de ces substances est bien documentée dans les sociétés traditionnelles, mais il est toujours important de ne pas tirer de parallèles trop rapides entre ces cultures et

celles de la Préhistoire. L'étude présente se base sur quatre cas concrets : la présence de fragments de pavot à opium dans les dents d'un adulte d'un site du néolithique en Espagne, des graines de cannabis brûlées en Roumanie, des traces de bière dans divers céramiques de la péninsule ibérique et des dessins qui représentent l'utilisation rituelle de **champiignons hallucinogènes** en Italie.

Un usage cérémoniel bien cadré

L'utilisation ancienne de ces plantes et produits était connue, mais il restait à étudier comment ils étaient consommés dans ces sociétés. Loin de favoriser la piste récréative, Elisa Guerra-Doce estime plutôt que les produits psychoactifs étaient réservés à des cérémonies et rituels occasionnels et bien encadrés. Le but de ces consommations était d'entrer en transe afin de contacter le monde spirituel. Deux cas de figures se détachent selon l'archéologue : les rites mortuaires et les offrandes aux divinités souterraines. *"Loin d'être consommées dans un but hédoniste, les plantes psychoactives et les bois-*



sons alcoolisées avaient un rôle sacré dans les sociétés préhistoriques" affirme Elisa Guerra-Doce à Red Orbit. *"Il n'est pas surprenant de voir que la plupart des traces matérielles proviennent de tombes d'élites et de sites cérémoniels réservés, ce qui indique la possibilité que la consommation de produits psychoactifs était socialement contrôlée en Europe préhistorique"*, conclut-elle.

L'étrange morceau de glace suspendu au-dessus d'un iceberg...

Un internaute a posté une vidéo montrant un morceau de glace en suspension au-dessus d'un iceberg. L'homme a attendu plusieurs minutes que le morceau tombe mais ça n'est pas arrivé, il est resté suspendu dans les airs. *"C'est la chose la plus étrange que j'ai jamais vue de ma vie"*. On dirait que même les lieux les plus isolés de la planète peuvent être le terrain de vraies surprises, et ce n'est pas 235FireFly qui dira le contraire. Cet internaute a récemment posté sur le Web une vidéo étonnante : on y voit un iceberg flotter au large avec au-dessus de lui un morceau de glace qui semble suspendu dans les airs. *"Je ne sais pas quoi dire à propos de ça. J'étais en train de conduire à Salvage dans la province [canadienne] de Newfoundland et Labrador en regardant les icebergs, quand j'ai remarqué ce qui est apparu être un morceau de glace à peine attaché à l'iceberg"*, raconte-t-il dans le commentaire. Il a alors attrapé son appareil et a zoomé, mais le morceau n'est pas apparu plus attaché de près. L'homme a alors continué de regarder *"espérant le filmer en train de tomber"* mais ça n'est pas arrivé. Plus étrange, le morceau a semblé tourner légèrement,



voire changer de forme. *"Il n'y avait aucun brouillard, le jour était parfaitement clair"*, précise-t-il encore. Même après plusieurs minutes d'observation, impossible d'identifier clairement de quoi il

s'agissait.

Un effet de mirage

"Quelqu'un aurait-il une idée de ce que cela pourrait être ? Je suis ouvert à toutes les opinions, OVNI, illusions ou autres ?", ajoute-t-il. Après avoir vu la vidéo, certains ont ainsi émis l'hypothèse qu'il s'agissait d'un drapeau mais l'auteur a fermement démenti, il est certain que ce n'en était pas un. Alors le morceau fait-il partie de l'iceberg ? Ou est-ce le brouillard aussi fin soit-il qui joue un tour aux yeux des observateurs ?

Ni l'un, ni l'autre selon Rodney Barney, météorologue auteur du site *Stormpost.com*. Il s'agit d'un *"effet de mirage créé par l'inversion des couches de températures marines"*, a-t-il expliqué sur *Twitter*. D'après lui, le phénomène est bien connu et est régulièrement observé, donnant lieu à des observations insolites.

Concrètement, il est dû à la superposition d'air froid et d'air chaud. Comme le premier est notamment plus dense que le second, cela crée une sorte d'effet lentille qui produit un mirage. En vérité, il n'y avait donc sûrement rien au-dessus de l'iceberg.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Transistor

Inventeur : Firme Bell **Date :** 1947 **Lieu :** États-Unis

Le transistor, dispositif fondateur de l'électronique, a été conçu le 23 décembre 1947 au sein des laboratoires de la firme américaine Bell, par trois physiciens : John Bardeen, Walter Brattain et William Shockley.



ASTÉRIX ET LES INDIENS



20h45



Sur l'ordre de César, l'infâme Tumullus se rend en Gaule. Mission : enlever le druide Panoramil et, puisque la terre est plate, le conduire à son extrémité et le catapulte dans l'abîme ! Tout se déroule comme prévu, sauf que Panoramil échoue en Amérique et qu'Astérix et Obélix y débarquent peu après. Les deux amis découvrent là une terre étrange peuplée d'humains et d'animaux bizarres. Or, depuis leur départ rien ne va plus au village. Sans potion magique, les valeureux Gaulois ne sauraient résister longtemps à la pression romaine. La défaite est d'ailleurs bientôt consommée. Mais, de retour d'Amérique, Astérix et Obélix ne tardent pas à renverser la situation

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS



22h30



Joe, dit le «gringo», arrive un matin à San Miguel, une petite ville située à la frontière du Mexique que se disputent deux familles, les Rodos et les Baxter. Joe ne se laisse pas impressionner par cette rivalité intempesive et, au contraire, s'en réjouit. Il tue quatre hommes des Baxter qui ont voulu prendre un peu de bon temps avec lui et se met à la solde des Rodos, un honnête mercenaire. A la suite d'une attaque, Ramon, le plus dangereux des frères Rodos, emporte un confortable butin d'or et d'armes. De son côté, Joe est assez rusé pour faire se rencontrer les deux bandes ennemies et enlever Marisol, la maîtresse de Ramon, qui sera une monnaie d'échange

LES POUVOIRS EXTRAORDINAIRES DU CORPS HUMAIN



22h55



Pour ce cinquième numéro, Adriana Karembeu et Michel Cymes vont tenter de découvrir les secrets du cerveau humain. Adriana et Michel passeront ainsi des tests de Q.I. (quotient intellectuel) et de Q.E. (quotient émotionnel), afin de comprendre comment fonctionne leur intelligence et dans quelle mesure leurs émotions les bloquent ou les stimulent... Ils découvriront l'incroyable plasticité neuronale qui permet, à tout âge, de gagner en capacité d'apprentissage, de mémorisation et ils révéleront que certaines pratiques peuvent être bénéfiques pour l'ensemble de nos aptitudes. Ils testeront aussi l'hypnose... Adriana et Michel essaieront aussi de comprendre comment fonctionnent nos émotions

LA VOYANTE



20h45



Véra Bellini, présidente du syndicat des thérapies paranormales, se bat pour que les guérisseurs, voyants et magnétiseurs soient reconnus par la médecine officielle. Célèbre voyante qui compte parmi ses clients des députés et des hauts fonctionnaires, Véra obtient le dépôt d'une proposition de loi en faveur de l'exercice des thérapies paranormales dans les hôpitaux sous contrôle médical. Mais ce projet met le feu aux poudres. Tous les coups sont permis entre les tenants des sciences exactes et les «charlatans» ! L'affrontement est tel qu'il va révéler un lourd secret dans la vie de Véra Bellini



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MITTAL, LA FACE CACHÉE DE L'EMPIRE



22h55



Le groupe Mittal est le n° 1 mondial de l'acier. Plus qu'une entreprise, c'est un empire qui emploie 250 000 personnes dans soixante pays. Issu d'une modeste famille de Calcutta, Lakshmi Mittal est devenu, en l'espace de quinze ans, l'un des hommes les plus riches au monde. Plus qu'une réussite, Mittal incarne un symbole : celui du nouveau capitalisme mondialisé et de la revanche du monde émergent sur les vieilles nations industrialisées. Accueilli comme un sauveur en 2006 à la faveur de son OPA sur le groupe Arcelor, Mittal est aujourd'hui perçu comme le fossoyeur de la sidérurgie européenne

LA PLANQUE



20h45



Kiko, Gilles et Pera braquent une banque et s'enfuient avec 45 millions d'euros répartis dans trois sacs Vuittton. En sortant, ils découvrent avec stupeur que Titi, le chauffeur du gang, et sa Fiat Panda ont disparu. Kiko, la tête pensante du trio cogoulé, ne trouve pas de meilleur refuge qu'un commissariat pour échapper à la police

RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON



20h50



Sylvie, 70 ans, ingénieure à la retraite, et sa soeur Dominique, 62 ans, chef de projet en région parisienne, veulent s'offrir une deuxième jeunesse en partageant un appartement en plein cœur de Paris. Mais les propriétaires hésitent à louer à des seniors. Stéphane Plaza va déployer toute son énergie pour trouver l'appartement idéal pour ces deux soeurs au caractère explosif - Clémence, 29 ans, et Karim, 27 ans, se sont installés à Lyon il y a un an. Ce couple d'artistes rêve de pouvoir exposer ses toiles qui, pour l'instant, s'accumulent dans une petite pièce. Ils veulent aussi un jardin pour leur chien - Thibault Chanel va devoir trouver une maison en Haute-Savoie

MENTALIST VENGEANCE SANS NOM



20h50



Lisbon et Jane sont appelés sur une scène de crime par Reede Smith et découvrent le cadavre torturé de Benjamin Marx, un suspect d'une ancienne affaire que Jane avait enterré vivant pour lui soutirer des aveux. Smith accuse Jane d'être impliqué dans son meurtre, mais Jane avoue à Lisbon avoir constitué une fausse liste de suspects de John le Rouge potentiels sur laquelle était inscrit le nom de Marx. Quelqu'un s'est, en effet, introduit dans son bureau pour lui voler cette liste et élimine désormais un à un les hommes qui y apparaissent. Jane décide de contacter Hightower pour savoir qui le surveille et il découvre qu'elle serait morte dans un accident au Mexique

Tyra Banks

elle lancera un nouveau talk show sur la mode en 2015 !

Après cinq saisons de *The Tyra Banks Show*, Tyra Banks devra trouver une plage horaire supplémentaire dans son emploi du temps surchargé pour y caser une toute nouvelle émission sur la mode !



Patrick Fiori

il est fou de sa femme !

Patrick Fiori se révèle comme jamais. Il aborde notamment sa femme, Ariane Quatrefoies, auteure sur ses derniers albums. Fier et amoureux, il exprime toute son admiration.

Mylene Jampanoi

à l'affiche de la Mante religieuse !

Mylene Jampanoi est à l'affiche de la Mante religieuse. La belle et mystérieuse brune incarne Jézabel, une artiste sombre et torturée qui va tenter de séduire un prêtre, aussi beau qu'intouchable...



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h04
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	18h57
Icha	20h16

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 2284 | Mercredi 17 septembre 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE D'EBOLA L'Europe et les États-Unis sonnent la mobilisation

PAR RACIM NIDAL

L'Europe et les États-Unis ont intensifié leur mobilisation lundi dans la lutte contre Ebola, Bruxelles exhortant les membres de l'UE à rattraper "le temps perdu" avec de nouvelles contributions, et Washington annonçant le déblocage rapide de 88 millions de dollars.

L'UE "doit présenter en tant que telle un très fort engagement" lors de la réunion internationale organisée fin septembre par l'ONU à New York, a plaidé la commissaire à l'Aide humanitaire, Kristalina Georgieva, en concluant à Bruxelles les travaux d'une réunion de haut niveau. Elle a appelé les États membres à "chiffrer" d'ici-là leurs contributions, pour compléter l'enveloppe de quelque 150 millions d'euros déjà débloquée par la Commission. A Washington, le président Barack Obama a demandé au Congrès d'approuver le déblocage de 88 millions de dollars (68 millions d'euros) supplémentaires, portant à 250 millions de dollars la contribution des États-Unis dans la lutte contre Ebola. Il devait préciser son plan d'action mardi, lors d'une visite au Centre de



contrôle et de prévention des maladies (CDC) à Atlanta. Le plus gros de l'enveloppe européenne annoncée le 5 septembre, soit 97,5 millions d'euros, vise à renforcer globalement l'offre de services publics dans les pays concernés, laissant du champ à la prise en charge d'urgence sur le terrain.

Une mobilisation européenne est d'autant plus nécessaire que la communauté internationale a au départ "perdu un temps pré-

cieux" pour réagir à l'épidémie, a estimé Mme Georgieva. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime désormais à neuf mois le temps nécessaire pour enrayer l'épidémie, avec des besoins chiffrés à près de 500 millions d'euros.

Isoler le virus, pas l'Afrique

"Nous devons isoler la maladie, mais surtout pas les pays", a insisté le commissaire à la Santé Tonio Borg, après la décision

de plusieurs compagnies aériennes de couper les ponts avec les pays touchés, au premier rang desquels la Guinée, le Sierra Leone et le Liberia. Le coordinateur de l'Onu pour Ebola, David Nabarro, a appelé l'Europe à ne pas s'enliser dans les mêmes "préjugés" qu'au début de la propagation du sida. De son côté, Human Rights Watch (HRW) a appelé les gouvernements concernés de s'assurer que les mesures prises respectent les "droits fondamentaux". Le Sierra Leone a décrété le confinement de toute la population du 19 au 21 septembre, tandis que les autorités du Liberia sont accusées de mises en quarantaine arbitraires et d'atteintes à la liberté de la presse. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave de l'histoire de cette fièvre hémorragique identifiée en 1976 a tué plus de 2.400 personnes sur 4.784 cas, selon le dernier bilan de l'OMS, vendredi. La réunion de Bruxelles a aussi permis de faire le point sur les mesures de coordination déjà prises pour renforcer la protection du continent européen contre toute propagation du virus.

ILS RÉCLAMENT LEURS INDEMNISATIONS

Des habitants d'un village à Batna bloquent la construction d'un barrage

Près de 100 habitants du village de Tagoust, dans la commune de Bouzina (Batna) bloquent depuis dimanche après-midi le chemin de wilaya CW 54 reliant les localités de Bouzina et de Menaâ, et s'opposent aux travaux de construction d'un barrage. Les protestataires réclament, par cette action, l'activation des procédures d'indemnisation des agriculteurs dont les terres sont touchées par l'emprise de cet ouvrage, la construction d'un lycée et la connexion à l'internet de leur village. Le président de l'assemblée populaire communale de Bouzina, Omar Rebaï, a souligné que le dossier des indemnisations "est traité en conformité avec la réglementation en vigueur en la matière" et que ce traitement était "toujours en cours" rapporte l'APS. S'agissant de la réalisation d'un lycée, le même élu a indiqué que cet établissement est "inscrit", que son étude technique est

"finalisée" et qu'il ne restait plus que l'ouverture des plis pour choisir l'entreprise de réalisation. Une opération prévue pour le "aujourd'hui", a ajouté M. Rebaï, avant d'indiquer, que la connexion à l'Internet au bénéfice des habitants de Tagoust sera "prochainement effective, conformément aux instructions du wali". De son côté, Djamel Baâzouzi, chef du service de l'hydraulique agricole à la direction des ressources en eau, a affirmé que le recensement des propriétaires terriens concernés a été "effectué en toute transparence" et que la liste des personnes devant être indemnisées, "sujette à recours", a été "affichée au siège de la commune et à la direction des ressources en eau. Il reste juste, selon ce responsable, à effectuer les formalités règlementaires devant déterminer la nature des terres concernées et les montants des indemnités.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Des sépultures romaines mises au jour à Mila et Sétif

Les restes d'un squelette humain, remontant à la période romaine et une nécropole datant de la même époque, ont été découvertes ces derniers jours dans les wilayas de Mila et de Sétif, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la culture de Mila et de la Gendarmerie nationale de Sétif. Dans la commune de Rouached, ce sont des ossements humains qui ont été mis au jour de manière fortuite lors de la réalisation du réseau d'assainissement de la mechta Lounakel, selon le chef du service du patrimoine, Lazghed Chiaba. La technique de construction de la tombe, son orientation et de menus objets archéologiques retrouvés aux alentours laisse à penser que la sépulture remonte à la période romaine, a ajouté le même responsable, soulignant que les travaux d'assainissement ont été aussitôt stoppés en attendant une expertise des serv-

ices concernés. A Sétif, plus précisément au douar El Kherba, dans la commune de Ras El Ma (sud-est de Sétif), c'est toute une nécropole qui a été découverte, selon les services de la Gendarmerie nationale qui ont indiqué que selon des informations recueillies, il s'agit, là encore, de vestiges romains. C'est un citoyen qui a fait la découverte en entreprenant des travaux de terrassement pour l'érection d'une construction, avant d'alerter les gendarmes qui se sont aussitôt déplacés sur les lieux. La nécropole qui se trouve à trois mètres de profondeur et qui s'étend sur une vingtaine de m², se compose de 8 compartiments d'inégale dimension contenant 31 tombes disposées horizontalement. Une commission a été dépêchée de la direction de la culture en attendant une expertise plus approfondie.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 64 morts et 1.838 blessés en une semaine

Soixante-quatre personnes ont été tuées et 1.838 autres blessées dans 1.480 accidents de la route survenus durant la période du 7 au 13 septembre, selon un bilan de la direction générale de la Protection civile rendu public mardi. Le bilan le plus lourd a été

enregistré dans la wilaya de Bouira avec cinq personnes décédées et 98 autres blessées suite à 58 accidents de la route. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 3.182 interventions pour procéder à l'extinction de 2.370 incendies.

CHAVIREMENT D'UN BATEAU 4 morts dans l'Etat de Lagos

Quatre personnes ont trouvé la mort et une autre a été portée disparue lorsqu'un bateau a chaviré dans une rivière dans l'Etat de Lagos, dans le sud-ouest du Nigeria, ont déclaré lundi les résidents qui ont lancé une opération de sauvetage. Selon des sources de sécurité locales, une enquête a été ouverte sur l'accident alors qu'une opération de secours se poursuivait sur l'axe Oke-Ira d'Ikorodu, où le naufrage s'est produit. L'accident a été causé par des vagues d'eau turbu-

lentes, selon un témoin Musbau Akinsanya. Selon lui, le bateau, avec 22 passagers à bord, a été percuté à l'arrière par un bateau venant en sens inverse. Cela a provoqué le chavirement du bateau, qui se dirigeait vers Bayeku, une autre communauté riveraine. Yinka Olowu, un bénévole de sauvetage, a fait savoir que 17 personnes ont été secourues jusqu'à présent, tandis que quatre corps ont été retrouvés. Un autre passager était toujours introuvable.

Décès de l'ancien entraîneur Smain Khabatou

L'ancien entraîneur de l'équipe algérienne de football et du MC Alger, Smain Khabatou est décédé lundi à Alger, à l'âge de 94 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Pris d'un malaise dimanche en son domicile situé au quartier les Sources, Khabatou a été transporté vers l'hôpital où il rendu l'âme.